

JUIN 2021-2022

REVUE ANNUELLE





THE DRIVE YOU DEMAND


S'ENGAGER ENSEMBLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

L'UBP soutient la CICAD depuis de nombreuses années dans sa lutte contre l'antisémitisme et la diffamation.

UBP

UNION BANCAIRE PRIVÉE

Wealth & Asset Management | Treasury & Trading | www.ubp.com

 Inscrivez-vous à notre newsletter sur ubp.com

QUE FAIT LA CICAD?

CRÉÉE EN 1991, LA CICAD EST UNE ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF QUI A POUR BUT ET MISSION DE :

- Lutter contre toutes les formes d'antisémitisme y compris l'antisionisme comme forme d'expression contemporaine d'antisémitisme ;
- Veiller à l'application de la législation suisse contre le racisme ;
- Préserver la Mémoire de la Shoah.

Des activités auxquelles s'ajoutent le développement et la mise en place de projets, d'outils de prévention et d'éducation (bande dessinée sur l'histoire de l'antisémitisme, divers ouvrages et supports édités ou produits, voyage annuel d'étude au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, témoignages de rescapés, conférences et formations).

La CICAD représente les communautés et organisations juives membres ainsi que leurs adhérents en Suisse romande, notamment vis-à-vis des médias, autorités, organisations et/ou instances et ce en concertation avec la CIG (Communauté Israélite de Genève), la CILG (Communauté Juive Libérale de Genève), la CIV (Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud), la CIN (Communauté Israélite du canton de Neuchâtel), et la CIF (Communauté Israélite de Fribourg).

Acteur clé de la cité, elle a des contacts réguliers avec les responsables politiques, autorités, leaders d'opinion et médias, afin d'éveiller les consciences pour lutter contre toute forme d'antisémitisme.

AIDER LES VICTIMES

ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER.

La CICAD propose une permanence juridique et personnalisée à l'attention des plaignants ou des témoins de faits d'antisémitisme.

AGIR. La CICAD dispose d'un réseau d'avocats militants et bénévoles prêts à se mobiliser lorsqu'une affaire d'antisémitisme peut être portée en justice ou que des poursuites sont engagées.

ENGAGEMENT CITOYEN

DIALOGUER. La sensibilisation et la responsabilisation des rédacteurs, responsables et élus politiques face à l'antisémitisme sont indispensables dans le combat que mène quotidiennement la CICAD. C'est en dialoguant avec ces derniers mais aussi les Autorités que la CICAD les rend attentifs à la nécessaire vigilance et prise de position face à tout propos raciste et antisémite. La Liberté d'expression n'autorisant en rien les opinions et amalgames antisémites. Il s'agit là aussi de défendre les victimes confrontées à la discrimination.

SIGNALER. La CICAD intervient auprès des rédactions romandes pour éviter que des textes et/ou propos antisémites ne soient publiés dans les médias. Un rôle de lanceur d'alerte pour que les journalistes restent attentifs à certains titres, articles ou commentaires de lecteurs qui pourraient véhiculer des préjugés. Auprès des politiques, la CICAD veille également à signaler le cas échéant tout dérapage ou propos discriminatoire ou banalisant la Shoah dans le débat public.

L'utilisation outrancière de la Shoah dans le seul but de choquer l'opinion entraîne inévitablement un glissement vers la banalisation du génocide que la CICAD condamne. Il est **du devoir des politiques de réagir.**

ÉDUCER CONTRE LE RACISME

L'éducation est au cœur des missions de la CICAD. C'est pourquoi elle intervient dans les écoles pour sensibiliser les jeunes générations au fléau qu'est l'antisémitisme et lutter contre la banalisation de la Shoah en préservant la mémoire des millions de victimes Juives. C'est en éduquant les jeunes à devenir des citoyens conscients des dangers de l'antisémitisme et en les préparant à respecter les valeurs de notre société que nous favoriserons le vivre-ensemble.

LE SPORT COMME OUTIL DE LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

L'objectif est de partager des valeurs en sensibilisant à la lutte contre les phénomènes d'antisémitisme et en utilisant le sport comme un outil ludique et populaire pour valoriser le vivre-ensemble. C'est pourquoi, depuis 2016, la CICAD participe à la course de l'Escalade à Genève.

4

Depuis une année j'ai l'honneur de présider la CICAD. Bien qu'actif depuis des années en son sein, assumer sa présidence constitue un cap en termes d'engagement, de travail et d'implication. Je n'en avais pas mesuré toute l'amplitude, mais ceci n'a fait que renforcer la profonde admiration que m'ont toujours inspiré mes prédécesseurs. Le rapport d'activité que vous allez découvrir vous permettra de prendre connaissance de la quantité et de la diversité de nos actions et de nos travaux. Il vous permettra aussi de réaliser à quel point toute l'équipe de la CICAD est en première ligne 365 jours par an, au service de ses membres, des communautés qui l'ont fait naître et de tous les juifs de Suisse romande. Ce rapport, et plus largement l'ensemble de nos actions, est une réponse à la question souvent posée, parfois de manière rhétorique, souvent de manière désabusée ... « à quoi ça sert ». « A quoi ça sert », l'antisémitisme ne disparaîtra jamais ... « A quoi ça sert », on ne va pas changer les choses ... La CICAD n'aura jamais la prétention de changer ce mal qui ronge nos sociétés depuis des millénaires. Elle n'aura jamais l'objectif d'être une solution miracle pour développer, on ne sait comment, un monde utopique d'entente béate. La CICAD a comme prétention et unique objectif d'être le rempart qui contient l'antisémitisme à un niveau avec lequel nous pouvons vivre librement, fièrement et sans craindre le mépris, voir pire, de nos voisins. Toutes nos actions, toutes nos ressources, ne sont consacrées qu'à cela. De la même manière qu'un rempart se compose de pièces différentes, nos moyens également : Que ce soit l'assistance aux victimes, les dénonciations pénales ou procédures judiciaires ; la préservation de la mémoire de la Shoah par le biais d'évènements innovants ou d'interactions plus intimistes ; le développement croissant de modules et



DU PRÉSIDENT

d'outils pédagogiques pluridisciplinaires ; le recensement des actes antisémites, la médiation, l'action publique, politique et médiatique ... C'est tout un dispositif qui s'articule et évolue pour atteindre notre objectif. Le rapport d'activité 2021-2022 que vous tenez entre vos mains atteste du travail que nos équipes déploient, il atteste aussi du flot incessant que nous cherchons à endiguer. Il vous permettra de prendre la mesure du rôle essentiel que la CICAD joue quotidiennement pour permettre à chacun d'entre nous de marcher la tête haute comme tout citoyen doit pouvoir le faire dans nos démocraties libérales. En creux, il vous laissera imaginer ce que serait notre quotidien sans la CICAD. Je veux naturellement remercier notre Secrétaire Général, Johanne Gurfinkiel, et tous les membres de son équipe pour le

formidable travail qu'ils ont mené et qu'ils mèneront encore pour vous toutes et tous. Merci, enfin, de votre soutien et de votre engagement. Ce que nous faisons pour vous nous ne pourrions le faire sans vous.

**LAURENT SELVI
PRÉSIDENT DE LA CICAD**

VOTRE EXIGENCE



SECURITÉ

[sekyRite] n.f. -1190, rare av. XVII^e; lat. *securitas*, de *securus* « sûr » ; doublet sav. de *sûreté* 1 ♦ Etat d'esprit confiant et tranquille d'une personne qui se croit à l'abri du danger. - assurance, calme, confiance, tranquillité. 2 ♦ (1780) Situation, état tranquille qui résulte de l'absence réelle de danger (d'ordre matériel ou moral).

[sekyRite] n.f. -1190, rare av. XVII^e; lat. *securitas*, de *securus* « sûr » ; doublet sav.

NOTRE ENGAGEMENT

Gestion discrétionnaire

Conseil en investissement

Négociation et administration de valeurs mobilières

calme, confiance, tranquillité.

2 ♦ (1780) Situation, état

tranquille qui résulte de

l'absence réelle de danger

(d'ordre matériel ou moral).



SELVI
& CIE

6

LA FORCE DE L'ENGAGEMENT EXISTE-T-ELLE ENCORE ?



JUIN 2022

ÉDITO

JOHANNE GURFINKIEL

Crédit: Keystone

Pas plus tard que la semaine dernière, j'échangeais avec un ami sur la relativement faible mobilisation autour de l'antisémitisme. Il tentait une explication autour des habitudes et ces zones de confort que nous octroyons nos démocraties ; à cela s'ajoutant une succession ininterrompue d'actualités qui nous soumettent non à un sursaut de mobilisation mais plutôt à une accoutumance au drame. Comment accepter cette possible réalité alors que les raisons de s'engager m'apparaissent comme évidentes et plus que jamais nécessaires. Il suffit de parcourir cette publication toute CICADienne pour bénéficier d'un avant-goût des défis et enjeux. La logorrhée antisémite des Dieudonné, Soral et associés, la réapparition d'étoiles jaunes sur la poitrine de certains participants aux manifs antivax, ou encore l'enseignante réintégré dans son établissement scolaire pourtant mise à pied pour avoir fait le salut nazi en classe, tout en scandant « Heil Hitler » ... Je restais alors interrogatif sur la difficulté d'une vraie prise de conscience, alors que ces quelques exemples devraient générer une mobilisation et un engagement à la hauteur du préjudice. Mais force est de constater que les voix se font encore trop peu entendre. Nos sociétés seraient-elles enclines à l'immobilisme et devrions-nous nous contraindre à la résignation ? Le militantisme est-il en phase de déclin ? Que nenni, répondrais-je ! *C'est à ce moment précis que le lecteur esquisse un rictus, mais j'aurais pu aussi envisager un diantre.* Plus sérieusement, je n'y crois guère et les milliers de militants et manifestants mobili-

sés dans nos rues auront vite convaincu les plus sceptiques. Qu'il s'agisse de la Grève féministe, du réchauffement climatique, le combat contre les LGBTQIA+phobies ... autant de thématiques pour lesquelles nos concitoyens ont choisi de se lever. Reste l'antisémitisme trop souvent invisibilisé. Fut une époque où la convergence des luttes était source d'inspiration, aujourd'hui la dissimilitude généralisée laisse un goût d'insatisfaction. Pourtant, l'antisémitisme est bien présent et continue de s'adapter au fil des crises. Cette dernière année, la pandémie, puis la guerre en Ukraine ont été autant de prétextes pour inonder les réseaux sociaux de propos antisémites. Autre phénomène inquiétant, la banalisation de la Shoah, qui prend de plus en plus de place dans les discours politiques et dans les écoles. Nous avons été encore trop peu nombreux à nous exprimer face à ces situations pour lesquelles combien avait estimé le combat perdu d'avance. Ghandi l'avait déjà résumé en une phrase : « Ce qui me fait peur ce n'est pas la méchanceté des méchants mais le silence des justes. » Et pourtant..

Oui, UN et pourtant. A la lecture de ces quelques lignes, d'aucun imaginerait un certain catastrophisme dans mon propos, l'expression d'une désillusion. Il n'en est rien. Les quelques pages de cette Revue annuelle sont le meilleur reflet qu'à force d'engagement, de persévérance saupoudrés d'un peu d'imagination et d'une vision, tout est possible. La CICAD est une illustration d'un bon cocktail d'énergie et d'ambition où les «

petites touches personnelles » permettent de réaliser, en dépit des embûches, un grand cru encore pour cette année. C'est avec la reconnaissance d'un militant que je tiens à adresser ma gratitude et mes remerciements à celles et ceux mobilisés tout au long de l'année. Je pense en premier lieu à **Laurent Selvi** notre Président, les membres du Bureau, **David et François**, du **Comité**, des **Commissions**, nos Présidents d'honneur **Philippe et Alain** dont je peux assurer de la vivacité, du **Forum** (*ils se reconnaîtront*), sans oublier *Last but not least*, car elles sont essentielles, une **équipe de grandes professionnelles** (*je féminise le propos pour tous ceux qui ne seraient pas familiarisés avec la composante majoritairement féminine de la CICAD*) dont l'engagement de tous les instants transparait au travers de cette revue.

ÉQUIPE CICAD



KAREN TOUBOUL-EPHRATI COORDINATRICE ÉVÉNEMENTIEL & CHARGÉE DE PROJETS

En charge de l'événementiel, mon rôle est de planifier, organiser et donner le jour aux différents événements de la CICAD tout au long de l'année. Essentiels pour sensibiliser le grand public à nos thématiques, nos événements rythment l'année de la CICAD et ont pour objectif l'éducation et la prévention contre les préjugés, l'antisémitisme, et la préservation de la Mémoire de le Shoah.



ISABELLE DÉMIAS ASSISTANTE ADMINISTRATIVE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

En charge de l'organisation de l'agenda, des rendez-vous et du courrier de notre Secrétaire général, je veille au bon déroulement de ces derniers. Je coordonne le choix des ouvrages pour le Salon du Livre, en fonction des sujets des tables rondes, et des thèmes abordés et de leur vente pendant le Salon lui-même.



STERNA MOYAL-LÉVY COORDINATRICE DES PRO- GRAMMES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

Les projets pédagogiques et les modules de prévention contre le racisme et l'antisémitisme sont au cœur des préoccupations de la CICAD, c'est pourquoi nous mettons un point d'honneur sur l'organisation de ces modules dans les collèges genevois. Aujourd'hui plus que jamais l'éducation doit être un rempart contre la haine, la discrimination et les préjugés et les résultats sont à la hauteur de notre investissement.



MEIRAV BANON ANALYSTE

L'antisémitisme évoluant au gré des crises mondiales, il est primordial de se tenir au courant de l'actualité afin de mieux l'appréhender. Ainsi, le poste d'analyste au sein de la CICAD requiert une capacité d'adaptation rapide aux problématiques actuelles. Mon rôle est de recenser les actes antisémites et d'accompagner les victimes. Ce travail permettra ensuite de dégager les tendances discriminatoires et de rédiger le rapport annuel sur l'antisémitisme en Suisse romande.



LINE BEHR CHARGÉE DE COMMUNICATION

Donner le maximum de visibilité à la CICAD pour informer, convaincre et toucher un large public font partie de mes missions. Au quotidien je mets en avant l'ensemble de nos activités grâce aux réseaux sociaux, newsletters, reportages et brochures. Eduquer, transmettre, alerter, aider, sont les piliers de la lutte que mène la CICAD contre l'antisémitisme. L'actualité montre que son rôle est plus que jamais vital.



LAURIANE BOUTBOUL RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT ET DES RELATIONS MEMBRES ET DONATEURS

Fraîchement arrivée au sein de la CICAD, je me réjouis d'être votre nouvelle interlocutrice à l'écoute de nos membres, membres bienfaiteurs, donateurs et partenaires. Ensemble et avec le soutien de la Commission Financière et de la Commission Vaud nous œuvrons pour le financement et le développement de nos activités pour accomplir au mieux notre mission.



DANIELLE BENARROCH ASSISTANTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉ- RAL ET CHARGÉE DE PROJETS

Assurer la bonne gestion des multiples tâches administratives, ainsi que la mise en place de projets tout en coordonnant les contacts extérieurs, nécessitent rigueur et sens de l'organisation. Des qualités auxquelles j'aspire chaque jour pour mener à bien l'ensemble de nos projets.

“

La CICAD remercie notamment Carine Hazan pour son travail admirable et son implication

”



Pour préserver les valeurs familiales de génération en génération

Découvrez comment réussir
la **transmission d'un patrimoine**

Ensemble, nous trouverons les réponses.
Un élément essentiel du Family Banking

ubs.com/familybanking



LA CICAD C'EST L'ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

LE COMITÉ

- M. LAURENT SELVI, Président
- M. DAVID SIKORSKY, Vice-Président
- M. FRANÇOIS LEVEN, Trésorier
- MME ANNE ARGI,
- M. MARC BERREBI,
- M. JEAN-MARC BRUNSCHWIG,
Co-Président de la PJS
(Plate-forme des Juifs Libéraux de Suisse)
- MME ROSELINE CISIER,
Présidente de la CIG (Communauté Israélite de Genève)
- M. ELIE ELKAÏM, Président de la CILV
(Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud)
- M. MAURICE EPHRATI,
- M. RALPH FRIEDLÄNDER,
Vice-président de la FSCI (Fédération Suisse des Communautés Israélites)
- M. PHILIPPE A. GRUMBACH,
Président d'honneur
- M. LIONEL HALPERIN,
- M. PHILIPPE LAWI,
- M. BERTRAND LEITENBERG, Président de la
CICN (Communauté Israélite du canton de Neuchâtel à la
Chauds-de-Fonds)
- M. ALAIN BRUNO LEVY, Président d'honneur
- M. CLAUDE NORDMANN, Président de la CIF
(Communauté Israélite de Fribourg)
- M. EMILE SPIERER

LES COMMISSIONS

- M. PAUL COHEN DUMANI,
- MME ISABELLE EHRlich,
- MME DENISE LEVY,
- M. MICHAEL LEVY
- M. JERRY LIPSZYC,
- M. GUY MEYOHAS,
- M. YAROM OPHIR

SOMMAIRE

QUE FAIT LA CICAD ? 3

**LE MOT DU PRÉSIDENT
LAURENT SELVI 4**

**ÉDITO
JOHANNE GURFINKIEL 6**

ÉQUIPE CICAD 7

COMITÉ ET COMMISSIONS 9

ANTISÉMITISME

**RAPPORT SUR
L'ANTISÉMITISME 14**

LES ACTES GRAVES 15

RECOMMANDATIONS 16

COMLOTISME 17

**DOSSIERS
JURIDIQUES 20**

EXTRÊME DROITE 24

INTERVENTIONS CICAD 25

SYMBOLES HAINEUX 28

**ANALYSE PREMIER SEMESTRE
2022 29**

ÉDUCATION

**MODULES DE PRÉVENTION
SCOLAIRE 32**

**DISCRIMINATION EN MILIEU
SCOLAIRE 33**

**700 ÉLÈVES VENUS VOIR
«LE VOYAGE DE FANNY» 35**

**PROGRAMME POUR ENDIGUER
LA VIOLENCE DANS LE FOOT-
BALL AMATEUR 36**

**ATELIERS PÉDAGOGIQUES AU
SALON DU LIVRE 37**

**« PRÉJUGÉS II : LES ARTISANS
DE LA HAINE » 38**

ÉVÉNEMENTS

**SALON DU LIVRE EN VILLE
2021 42**

**SALON DU LIVRE
BY CICAD 2022 43**

RENCONTRES POLITIQUES 44

**27 JANVIER : JOURNÉE DE
COMMÉMORATION EN
MÉMOIRE DES VICTIMES DE
L'HOLOCAUSTE 46**

**MÉMORIAL DE LA SHOAH
À GENÈVE 47**

LE CANCEL DE GENÈVE 48

**COMMÉMORATION DU GÉNO-
CIDE DES TUTSI AU RWANDA
AVEC IBUKA SUISSE 49**

OUTILS D'INFORMATION 50

OUTILS DE FORMATION 51

Bedrock

REACHING NEW HEIGHTS

Gestion de fonds | Gestion d'actifs | Family Office

www.bedrockgroup.com



IMPRESSUM

SUPERVISION

Johanne Gurfinkiel

SPONSORS

Lauriane Boutboul

RÉDACTION

Line Behr et Meirav Banon

MISE EN PAGE & CONCEPTION GRAPHIQUE

Karen Touboul-Ephrati

COPYRIGHT & CRÉDIT PHOTO

CICAD

A blurred crowd of people at a protest. In the foreground, a hand is raised in a fist. To the right, a sign is partially visible with the letters 'AL'. The background is a warm, orange-toned blur of many people.

ANTISÉN

MITISME



Beraset si
tu savais
où ton
Pass on te
le met!

ANTISÉMITISME

RAPPORT SUR L'ANTISÉMITISME EN SUISSE ROMANDE : AUGMENTATION DES CAS EN 2021

La CICAD observe une hausse des actes antisémites recensés en Suisse romande, soit 165 au total. Toutes les catégories, actes graves, sérieux et préoccupants, sont en augmentation.

L'année 2021 s'achève sur des chiffres qui interpellent.

En 2021, la CICAD enregistre :

- 153 actes préoccupants (contre 141 en 2020), principalement recensés sur Internet et les réseaux sociaux. Cette catégorie est progression constante (+23%) et confirme la tendance à la hausse que nous observons déjà l'année dernière.
- 5 actes graves et 7 actes sérieux (contre 3 actes graves et 3 actes sérieux en 2020).

Les principaux vecteurs d'antisémitisme :

- L'extrême-droite : l'extrême-droite en Suisse romande reste active. Les restrictions liées à la pandémie ont permis d'adapter un discours afin de fédérer au-delà des cercles traditionnels.
- Les théories du complot : la désinformation liée au COVID-19 demeure une source d'antisémitisme inquiétante. Les théories du bouc émissaire imaginant les « Juifs » à la manœuvre se sont accrues.
- Le conflit israélo-palestinien : la crise israélo-palestinienne de mai 2021 a eu pour conséquence une recrudescence des cas d'antisémitisme. Pour le seul mois de mai, trois actes sérieux ont été recensés.
- Le négationnisme est toujours une réalité en

Suisse. 45% des actes antisémites recensés concernent le négationnisme de la Shoah.

Des initiatives doivent être prises dans les domaines éducatifs, politiques et judiciaires, afin de contenir ce fléau. L'antisémitisme est une atteinte à nos libertés qui doit être combattue avec la plus grande fermeté. Le rapport détaille les recommandations de la CICAD en ce sens.



ANTISÉMITISME

LES ACTES GRAVES

#1 Viande de porc et peluche en forme de cochon déposés devant la synagogue de Lausanne

Une peluche en forme de cochon ainsi qu'un paquet de lardons ont été déposés devant la porte de la synagogue de Lausanne.

#2 Souillure de la porte d'une synagogue de Genève avec de la viande de porc

Un individu a frotté des morceaux de viande de porc contre la porte d'une synagogue de Genève puis a jeté les deux paquets contre la porte avant de repartir.

#3 Agression et insultes antisémites à Genève

Alors qu'il rentrait chez lui, un membre de la communauté juive de Genève a été victime d'insultes antisémites et de violence. La victime se trouvait aux abords de l'entrée du parc des Bastions quand elle a aperçu un individu visiblement alcoolisé qui cassait les boîtes à journaux. La victime ne prête pas attention et continue son chemin. L'individu ayant remarqué qu'il portait une kippa commence à scander « sale juif » et « à mort les juifs », « Je fais partie de DAESH vous allez tous mourir ». L'individu tente de s'en prendre physiquement à la victime avec deux coups de poing. La victime réussit à fuir les lieux.

#4 Insultes antisémites à Lausanne

Monsieur X. rentrait d'un dîner de Shabbat à Lausanne. Ce dernier est identifiable en tant que juif orthodoxe. En passant à côté du métro de la gare, il a entendu un homme l'insulter à plusieurs reprises de « sale juif »

#5 Agression antisémite à Genève

Monsieur X. a un contentieux avec l'une de ses voisines, juive orthodoxe (quelques familles juives pratiquantes et identifiables comme juives vivent dans l'immeuble). Monsieur X. dit à sa voisine qu'il en a marre « des gens comme vous ». Une agression physique s'en est suivie, lorsque le mari de cette dame est allé demander des explications à Monsieur X.

16

ANTISÉMITISME

RECOMMANDATIONS

#PRÉVENTION ET ÉDUCATION

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche d'éducation et de prévention.

- Mise en place d'une étude dans les établissements scolaires afin de mettre en évidence la présence de préjugés à caractère racistes et antisémites. Une telle enquête permettra d'étudier les opinions, les attitudes racistes, les actes de violence subis, la discrimination, les besoins de formation dans ce domaine et l'état actuel des connaissances.
- Des formations pour les enseignants, dont l'objectif sera de les aider à réagir face aux actes racistes et antisémites en milieu scolaire d'une part, et d'autre part de disposer d'une connaissance plus fine de ces phénomènes
- Des formations pour les élèves. Les programmes éducatifs de la CICAD ont pour but de sensibiliser les jeunes à réfléchir aux préjugés ainsi qu'aux comportements qui peuvent en découler. Adaptés aux élèves ainsi qu'aux enseignants par le biais de modules de formation ciblés, ces derniers sont réalisés avec l'aide de pédagogues spécialisés
- La pratique de la vérification des informations est plus que jamais nécessaire face à l'amplification des fake news. Pourquoi ces théories du complot prennent une telle ampleur ? Comment vérifier l'information face à l'essor de la désinformation ? Quels dispositifs et cibles privilégier pour combattre le virus du complot ? Il est plus que jamais essentiel de poser ces questions. La recherche de l'information, la qualité et les sources de cette information doivent faire l'objet d'une stratégie pédagogique approfondie, pleinement intégrée au cursus scolaire.
- Les clubs de sport doivent être sensibilisés à la thématique du racisme, de l'antisémitisme et de la discrimination. Les autorités devraient s'impliquer davantage afin de favoriser la lutte contre les discriminations dans le cadre sportif.

#SENSIBILISATION ET VIGILANCE

- Les victimes et les témoins d'actes antisémites doivent être encouragés à signaler ces actes auprès de la police et des organisations dédiées. Le mutisme participe à la banalisation de ce type de situations.
- Sensibilisation des fonctionnaires de police, notamment dans le conseil et l'accompagnement des victimes d'actes racistes et antisémites. De plus, l'enregistrement systématique des cas par la police et la collaboration avec les associations telles que la CICAD aideront à affiner les connaissances sur l'antisémitisme.
- Chaque élu devrait faire preuve de vigilance et d'engagement. Chaque acte antisémitique est un coup porté aux valeurs que nous défendons tous. Nous attendons de nos élus qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, avec fermeté, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens et toute propagation du racisme.

#MÉDIAS ET RÉSEAUX SOCIAUX

- Les médias doivent rester vigilants quant au contenu des publications sur leurs sites et des blogs qu'ils hébergent. La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites. Les rédactions romandes ont, semble-t-il, bien compris le problème que pose la diffusion de propos antisémites via les commentaires de lecteurs et ont pris un certain nombre de mesures afin d'y remédier. Nous saluons cette initiative. Néanmoins, trop de commentaires antisémites continuent de passer « entre les mailles du filet » de la modération.
- Les responsables des différentes rédactions doivent se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites. Notamment, l'appartenance religieuse de personnes impliquées dans des affaires pénales ne

devrait pas être mentionnée lorsque cette information est sans lien avec l'affaire relatée.

- Les réseaux sociaux, dans lesquels les propos antisémites sont les plus nombreux, doivent continuer à être soumis à une surveillance rigoureuse. Les posts, pages ou groupes antisémites doivent être systématiquement supprimés.

#PROTECTION JURIDIQUE

- Introduction d'une reconnaissance de la qualité de partie pour les organisations afin qu'elles puissent agir face aux contrevenants à la norme pénale contre le racisme (article 261bis CP).
- Modification du code pénal par l'introduction de nouvelles dispositions punissant l'utilisation et la diffusion publique, la fabrication, l'importation et l'exportation de symboles racistes.

ANTISÉMITISME COMLOTISME

Ces dernières années, les groupes complotistes se sont multipliés et ont gagné en popularité, tant sur la toile que dans nos rues. Les mouvances conspirationnistes demeurent un sujet d'analyse important pour la CICAD. La CICAD est ainsi souvent appelée à réagir dans les médias à propos de cette thématique.

En septembre 2021, l'affaire Chloé Frammery faisait l'objet d'un article d'Heidi News. Cette enseignante complotiste genevoise s'était notamment fait remarquer pour avoir recommandé sur Twitter, la lecture d'un manifeste qui conseillait dans sa rubrique « médiathèque » Les Protocoles des Sages de Sion. Le quotidien a notamment interviewé Johanne Gurfinkiel pour revenir sur les faits qui lui sont reprochés. Chloé Frammery avait, entre autres, partagé une vidéo sur Twitter dans laquelle une personne qui prétend avoir vécu la Shoah déclare que les mesures sanitaires sont bien pires que les exactions qu'elle a subies durant la Seconde Guerre mondiale. « Les propos tenus publiquement par Chloé Frammery sont problématiques, à plus d'un titre, et justifiaient une réaction de la CICAD » a déclaré Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général dans les colonnes d'Heidi News. Chloé Frammery est également une proche de Dieudonné. En juin, elle s'affichait à ses côtés dans une vidéo intitulée « Dieudonné est-il vraiment un monstre ? L'interview sans tabou par Chloé F. ». Comme à son habitude, Dieudonné n'a pas manqué de tenir des propos outranciers et des sous-entendus sur les Juifs ou sur le négationniste Robert Faurisson par exemple.

Voici quelques extraits de cette interview :

« Elie Semoun faisait partie d'un certain milieu à l'intérieur du monde du spectacle, je n'irai pas plus loin »
 « Le sionisme a pris le pouvoir dans les médias - le sionisme est un serpent qui instille son venin - Il n'y a pas plus raciste que le sionisme »
 « Dans ce monde de mensonges il est clair que les sionistes sont rois »
 « On est tous des palestiniens comme disait mon ami Robert (sous-entendu Faurisson) »

Les propos et les fréquentations de Chloé Frammery lui avaient valu une suspension par le Département d'instruction publique en juillet 2021. Entendue par le DIP en juin, elle était accompagnée par son avocat Pascal Junod. Avocat que nous retrouvons à la défense de Dieudonné et de quasi tous les antisémites que la CICAD dénonce. C'est notamment grâce aux signalements de la CICAD que Chloé Frammery s'est retrouvée sous le coup d'une enquête du DIP.



© Tous droits réservés.

ALAIN SORAL

L'activiste Alain Soral diffuse depuis de nombreuses années sa haine des juifs. Installé à Lausanne depuis fin 2019, pour fuir « la répression française » selon ses propres dires, il continue tranquillement ses activités de théoricien de la haine.

Le 30 août 2021, Alimuddin Usmani a publié une vidéo-entretien avec Alain Soral sur sa chaîne YouTube. Dans celle-ci, l'idéologue antisémite s'exprime sur la CICAD :

Soral : « Et puis quand il parle de poubelle et de Suisse je rappellerai qu'il est (Lüscher) dans sa prestation (radiophonique) un envoyé de la CICAD dont le Secrétaire général est Monsieur Gurfinkiel qui lui n'est pas Suisse, qui est un Français ancien bras-droit de l'avocat Me Jakobowitz du pédo-criminel avéré le landais et ancien cadre du Bnai-Briith, la franc-maçonnerie réservée aux juifs donc interdite aux goys. Je me demande ce qu'on dirait s'il y avait une franc-maçonnerie interdite aux juifs. Donc ce Monsieur qui n'est pas Suisse importe en Suisse les tensions communautaires françaises (...) Moi contrairement à Monsieur Gurfinkiel je suis suisse dans mon pays et c'est sans doute cette manière d'importer des tensions communautaires étrangères qui démontre que cette CICAD n'est pas du tout d'inspiration suisse. Ces gens-là ne comprennent pas visiblement

ce qu'est la tradition de tranquillité suisse, de neutralité suisse et de bienveillance suisse... »

Soral : « Aujourd'hui la CICAD qui est une émanation de la LICRA et du CRIF français essaie d'importer d'abord à Genève et ensuite dans toute la Suisse cette stratégie de tension communautaire qui fait aujourd'hui que la France est là où elle en est (...) Je crois que ces gens-là visiblement ne comprennent pas ce qu'est la mentalité suisse et l'âme suisse. Puisque ces gens-là me cherchent des poux dans la tête régulièrement, je pense qu'à un moment donné il faudra faire le travail et ça devrait être le travail des journalistes, ça me paraît plus urgent que d'embêter Alain Soral qui est tranquillement en Suisse, de faire un travail sur ce qu'est la CICAD. Je crois qu'il y a pas mal de choses à trouver et à dire pour un journaliste qui veut faire son métier ».

Usmani : (...) « la CICAD a avoué qu'elle a payé un mouchard pour assister au spectacle de Dieudonné et faire un compte-rendu que Dieudonné conteste. Est-ce que la CICAD finance Dieudonné ? »

Soral : (...) « on voit bien cette tentative de restreindre la liberté d'expression et d'imposer l'ambiance délétère qui est celle de la France aujourd'hui (...) on est toujours dans une inversion accusatoire de gens qui prétendent parler au nom de gens alors qu'ils abusent d'une parole alors qu'ils n'ont pas été mandatés. D'ailleurs, pour rebondir sur Dieudonné, le spectacle pour lequel a été attaqué Dieudonné par la CICAD à Genève n'a même pas été attaqué

par les institutions juives en France. Moi je suis un Suisse dans mon pays (...) et je suis face à des gens qui à mon avis sont ultra-minoritaires (...) je pense qu'entre ma vision du monde et celle d'une grosse lesbienne militante pour les migrants je pense que je suis plus moi un combattant pour la paix et l'âme suisse que ceux qui me font face et me harcèlent ».

Face aux propos inqualifiables de ce prédicateur de la haine, la CICAD reste mobilisée. Bien que depuis la modification du code de procédure pénale en 2011, les associations luttant contre le racisme, l'antisémitisme et plus largement contre les discriminations en Suisse sont dans l'incapacité d'être entendues lors des procès, la CICAD continue d'espérer que le Ministère public vaudois agisse avec détermination.

En revanche, en novembre 2021, une enquête pénale contre cet idéologue d'extrême droite pour homophobie a été ouverte par le Ministère public vaudois. Rappelons ici qu'Alain Soral avait insulté dans une vidéo la journaliste suisse Cathy Macherel. Le verdict est tombé en avril 2022. Alain Soral a été condamné à trois mois de prison ferme pour ses propos homophobes. Cette victoire est saluée par la CICAD. Espérons désormais que le Ministère public entrera enfin en matière en ce qui concerne les propos antisémites et discriminatoires intolérables que nous avons signalé à maintes reprises.



M De l'antisémitisme à l'homophobie : Alain Soral rattrapé par la justice en Suisse

BANALISATION DE LA SHOAH

Le phénomène de la banalisation de la Shoah a été un sujet préoccupant pour la CICAD. Les parallèles entre la Shoah et la situation sanitaire sont d'abord apparus sur les réseaux sociaux avant de s'imposer dans les manifestations contre les restrictions sanitaires. Avec la mise en place du « pass sanitaire » en France et en Suisse, la CICAD n'a cessé d'interpeller la presse et les autorités pour signaler des dérapages antisémites vus dans les manifestations antivaccins. Elle condamne le recours à des amalgames entre la vaccination et des symboles liés à la Shoah comme l'étoile jaune. En juillet, la CICAD en appelait par communiqué de presse à la responsabilité des élus, responsables politiques et médias pour dénoncer systématiquement et faire cesser ces agissements déplorables. Madame Emmylou Maillard, Présidente des Jeunes UDC Vaud nous a répondu. Dans sa lettre, la Présidente du parti nous a dit prendre très au sérieux les informations que nous avons révélé et affirme que les Jeunes UDC Vaud condamnent toutes idéologies politiques qui nient la dignité fondamentale de chaque être humain.

Madame Maillard nous fait part également d'un entretien que la direction du parti a eu avec le jeune militant qui évoque une « maladresse » dans ses choix vestimentaires. La direction du parti nous dit que « à l'issue de l'entretien, nous avons signalé à M. XX que si de nouveaux faits pouvaient nous laisser croire que ses propos n'étaient pas sincères, les Jeunes UDC Vaud et l'UDC Vaud n'excluaient aucune issue quant à son affiliation à notre parti démocratique ». Deux phénomènes ont fortement mobilisé l'association : un antisémitisme décomplexé désignant les Juifs comme boucs émissaires de la crise et, en parallèle, le détournement - pour des motifs de communication - des images attachées au génocide juif, destiné à vendre un message qui soit le plus porteur et choquant possible, qui mène à cette situation de banalisation. Il est clair que des activistes antisémites y trouvent une occasion inespérée d'instrumentaliser et de conjuguer tout cela.

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la

CICAD fait néanmoins une distinction entre les « dérapages naïfs, qui sont le fruit de préjugés, ou propos entendus çà et là », et pour lesquels « il est toujours possible de faire passer des messages par la sensibilisation, l'éducation, le dialogue et la cordialité » et « l'antisémitisme idéologique d'activistes, qui orchestrent l'instrumentalisation de chaque information pour la transformer en outil de déversoir de haine ». Malheureusement, la banalisation de la Shoah ne s'est pas arrêtée avec la fin des restrictions sanitaires.

En février la guerre en Ukraine, provoquée par la Russie, a débuté. Sans surprise, de par les origines juives du Président ukrainien Volodymyr Zelensky, un antisémitisme lié au conflit s'est installé sur les réseaux sociaux. Cependant, une nouvelle banalisation de la Shoah s'est développée dès le mois de mars, alors que l'Europe décidait de prendre des sanctions à l'encontre de la Russie. Les milieux complotistes comparent aujourd'hui la situation des Russes au statut des Juifs durant la Shoah. En effet, selon eux, la persécution des Juifs dans les années 1930 et 1940 est en tout point similaire à la persécution des Russes par l'Europe

aujourd'hui. Dans les chats des groupes complotistes, les internautes déclarent :

« Les super médias habituels ont créé une propagande antirusse et digne de celle antijuive en 1939. »
« Je ne sais pas si vous voyez qu'en 1939 on persécutait les Juifs et qu'en 2022 on refait exactement pareil avec les Russes. »

Tout comme l'antisémitisme, la banalisation de la Shoah évolue et s'adapte à l'actualité.



© Tous droits réservés.

20

ANTISÉMITISME

DOSSIERS JURIDIQUES

DIEUDONNÉ

Cette dernière année a été marquée par le procès de Dieudonné à Genève. Au début du mois de juillet, Pascal Junod, l'avocat de Dieudonné, avait confirmé au journal *Le Courrier* la venue de son client à Genève. Ce dernier, convoqué par la justice genevoise le 5 juillet dans un procès qui l'oppose à la CICAD, avait également prévu de se produire le dimanche 4 juillet à Genève dans le cadre de sa tournée. Pour rappel, Dieudonné est poursuivi pour avoir nié l'existence des chambres à gaz durant son spectacle « En vérité », joué en 2019 à Genève et Nyon. Dans un sketch simulant un crash d'avion, le passager qu'il interprète s'écrie : « Les chambres à gaz n'ont pas existé ! ». Le prévenu se dédouane en déclarant « jouer le rôle d'un clown qui récite une œuvre qu'il n'a pas écrite ».

« La CICAD, les associations juives... ah bon ils ne m'aiment pas ces gens-là, encore aujourd'hui ? Ah j'ai un procès demain ? La CICAD me fait un procès ? Il faut leur dire d'aller se faire enculer à la CICAD ! » a-t-il ajouté lors du spectacle donné à Genève. Il est en outre poursuivi pour injure à l'égard de la CICAD et diffamation de son secrétaire général, Johanne Gurfinkiel. En effet, Dieudonné avait affirmé dans une interview diffusée sur YouTube en novembre 2019 que ce dernier était un « menteur », « raciste », « malhonnête », qui portait « l'héritage des négriers juifs ». « Il ne faut pas inverser les rôles de victime et de bourreau, fulmine Me Grumbach. Les victimes de ce procès contre l'antisémitisme, qui n'est en rien le procès de la liberté d'expression, sont la CICAD et Johanne Gurfinkiel. La liberté d'expression n'est pas un laissez-passer pour l'humour quand il s'agit de l'expression d'une haine tenace. »

Interviewé au micro de la RTS dans *La Matinale*, Johanne Gurfinkiel s'est dit satisfait de la capacité de réaction de ces partis. L'idée, selon la CICAD, est plutôt d'éviter tout amalgame entre les partis démocratiques et les idéologies haineuses et violentes.

Le président de l'UDC Fribourg Christophe Blaumann, a répondu à la CICAD fin décembre 2020. Ce dernier a tout d'abord tenu à insister sur le fait que l'UDC fribourgeoise se distancie clairement de ce groupe et qu'en « aucun cas elle ne cautionne ces publications » ; puis rappelle que « les jeunes de notre parti n'ont jamais partagé ou liké les publications de cette page » et qu'ils suivent ce genre de groupes « pour se tenir informés de l'actualité de notre pays et de ceux qui nous entourent, ce n'est pas pour autant qu'ils cautionnent leur contenu. »

Dans un entretien accordé au *Courrier*, Johanne Gurfinkiel a tenu à rappeler que Dieudonné « Pour tenter de reconquérir la vox populi a une stratégie de victimisation en se posant comme le Noir brimé par les prétendus suprémacistes juifs. Cela fait longtemps qu'il utilise ses spectacles comme des tribunes politiques pour diffuser des propos infâmes. Il y a une intention et un caractère public, raison pour laquelle il a été condamné à plusieurs reprises. La CICAD attend le procès avec impatience et rappelle que Dieudonné est censé donner un spectacle la veille à Genève. Nous serons très attentifs à ce qu'il dira ».

Avant son procès, Dieudonné avait également donné une interview à Alimuddin Usmani, un complotiste genevois proche d'Alain Sorral. Dans l'entretien, Dieudonné est revenu en détail sur le procès qui l'oppose à la CICAD lors de cette interview, Dieudonné évoque entre autres sujets sa venue dimanche et le procès en cours et « ce que la CICAD a cru entendre lors de mon spectacle ». Extraits :

« Voir qu'une association dans une salle privée avec les portes fermées vienne me poursuivre pour des propos tenus à l'intérieur de ce spectacle... Des propos prétendument tenus en plus parce qu'ils entendent des choses qu'eux seuls entendent, ils traduisent et interprètent des choses (...) »

« Il y a un racisme extraordinaire, exceptionnel de la part de ces associations suprémacistes communautaires »
« Je suis curieux de les voir, je les avais rencontrés une première fois dans une première audience chez le Procureur Monsieur Grodecki. J'avais pu observer une sorte d'arrogance, un mépris dans le regard »

Le procès de Dieudonné s'est ainsi ouvert le 5 juillet.

Lundi 5 juillet

Dieudonné M'Bala M'Bala est arrivé apparemment détendu, quelques minutes avant l'ouverture de l'audience de jugement. Il devait comparaître fin mai, mais son avocat avait fait valoir qu'il ne pouvait pas venir à son audience en raison de sa tournée en France. La présidente du Tribunal de police de Genève, Sabina Mascotto, avait refusé de le juger en son absence et reporté le procès au 5 juillet. Pour Me Philippe Grumbach, avocat de la CICAD : « Dieudonné continue de se moquer des institutions judiciaires », lâche-t-il, fustigeant un « comportement scandaleux ». À ses yeux, il aurait largement eu le temps de s'organiser pour venir.

Lors de l'audience du 5 juillet, Dieudonné nie fermement les accusations de négationnisme, injure et diffamation portées à son encontre. Une défense qui a le don d'ulcérer le premier procureur Stéphane Grodecki fulminant : « C'est son fonds de commerce, ce qui fait venir le public à ses spectacles. » Sur cette base, le Ministère public demande une peine pécuniaire sans sursis de cent quatre-vingts jours-amende. Verdict le 8 juillet.

Jeudi 8 juillet

Le verdict du Tribunal de police était attendu avec impatience. C'est avec soulagement que la CICAD a pris acte du jugement rendu ce 8 juillet 2021 qui fera date. Dieudonné est reconnu coupable de discrimination raciale, pour avoir nié l'existence des chambres à gaz lors d'un spectacle, pour injure envers la CICAD et pour diffamation et atteinte à l'honneur à l'encontre de Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général. Il est condamné à 180 jours amende à 170 francs par jour, sans sursis.

La Présidente du Tribunal, Sabina Mascotto, a mis en évidence dans son verdict le comportement de Dieudonné, multirécidiviste condamné à de nombreuses reprises par la justice française. Ce dernier se présente de surcroît en victime et n'exprime aucune

prise de conscience. Elle dénonce une atteinte à la dignité humaine et un mépris à l'encontre des associations juives et de leurs membres de la part de Dieudonné. La CICAD salue l'engagement indéfectible du ministère public, en la personne du Premier Procureur Stéphane Grodecki. Défendre les Genevois, le vivre-ensemble et les valeurs humanistes de notre canton face aux discours et actes de haine est primordiale. Après deux ans de mobilisation, justice a enfin été rendue. C'est une victoire non seulement pour la CICAD mais aussi pour tous ceux qui, épris de justice, se mobilisent au quotidien contre les prédicateurs de haine

« Ce jugement fera date pour Dieudonné et tous les acteurs de l'antisémitisme, comme Soral » a déclaré Johanne Gurfinkiel.

Toutefois, en septembre 2021, Dieudonné

né a fait appel. Les parties ont donc transmis à la Cour de justice leurs déterminations sur l'appel de Dieudonné. Au même titre que la CICAD, le Ministère public a confirmé la position défendue en première instance en février 2022. Le 28 avril 2022, la Chambre pénale d'appel et de révision de la Cour de justice a rendu son jugement. La Cour de justice a confirmé l'intégralité du dispositif du jugement de première instance. C'est une victoire pour la CICAD, qui salue la décision de la Cour de justice. Toutefois, Pascal Junod a indiqué envisager de faire recours devant le Tribunal fédéral.

LE COURRIER

L'essentiel, autrement

GENÈVE

Dieudonné condamné pour discrimination raciale

La justice a condamné l'humoriste, dont un personnage disait que «les chambres à gaz n'ont pas existé». Selon le verdict, il «a porté atteinte à la dignité» et «agi par mépris».

JEUDI 8 JUILLET 2021 RACHAD ARMANIOS



PHILIPPE BRENNENSTUHL ET LE PNS

En décembre 2020, la CICAD dénonçait pénalement le groupuscule d'extrême droite Parti nationaliste suisse et son président Philippe Brennenstuhl, très proche des milieux négationnistes, pour discrimination raciale. Sous couvert de dénoncer certains sujets qui ont occupé l'actualité au mois de novembre 2020, le PNS en a profité pour mettre en avant ses thèses négationnistes, d'une part en dénonçant « que relever des invraisemblances dans l'histoire de la Shoah vous emmène droit en prison » et, d'autre part en proposant que « ces organismes de censure [en référence à ceux ayant condamnés le pseudo-documentaire Hold-Up] aillent à Auschwitz pratiquer le même zèle de recherche historique et qu'ils relèvent les absurdités que l'on nous ressert depuis 1945 ! »

Des propos ouvertement négationnistes partagés par Philippe Brennenstuhl sur son propre profil Facebook. Le 7 octobre 2021 ce dernier était convoqué par le Tribunal d'arrondissement de la Broye et du nord vaudois. Le prévenu était jugé à la suite de son opposition à l'ordonnance pénale rendue à son encontre par le Ministère public central vaudois. Le Ministère public avait en effet condamné Brennenstuhl pour discrimination raciale et incitation à la haine au mois de juillet 2021. Ainsi, le Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a reconnu Brennenstuhl coupable de discrimination raciale et d'incitation à la haine. Il a été condamné à une peine pécuniaire de 30 jours-amende à CHF 50.-, assortie d'un sursis de 2 ans et d'une amende de CHF 300.-.

24 heures

Le nationaliste de Sainte-Croix nie s'en prendre à Auschwitz

Philippe Brennenstuhl, président du Parti nationaliste suisse, fait appel d'une condamnation pour des propos sur internet. Il dit avoir visé le rapport Bergier, et non la Shoah.



NÉGATIONNISME

Le négationnisme est encore très présent en Suisse romande. Cette année, la CICAD a notamment été fortement mobilisée par les activités d'Alexandre Bender et de René-Louis Berclaz.

Alexandre Bender

En septembre 2021, la CICAD a appris avec stupéfaction qu'une pétition intitulée « Non à un mémorial de l'Holocauste à la Place des Nations à Genève ! » était largement diffusée sur Internet, et notamment auprès des élus de notre Canton. Voici quelques exemples des propos que l'on peut trouver dans ce texte, ainsi que dans le message d'accompagnement qui est diffusé pour sa promotion :

« La Place des Nations est le théâtre de manifestations les plus diverses dont certaines ne sont de loin pas toutes favorables aux partisans de l'unique Mémoire... »
 « L'Holocauste est une fraude, la preuve par trois ». L'initiateur de ce texte, sous la houlette du Front National Suisse, n'est autre qu'Alexandre Bender. Ce dernier a été condamné par la justice genevoise en 2020 pour négationnisme, suite à une dénonciation pénale initiée par la CICAD. Alexandre Bender publiait à l'époque d'infâmes propos antisémites et négationnistes sur un site web. Les publications de M. Bender ont été reconnues par la justice comme étant négationnistes, antisémites et racistes. Force est de constater que ce dernier n'a pas décidé d'arrêter pour autant son activité de militant antisémite et négationniste. Une dénonciation pénale a donc directement été envoyée au Parquet genevois. Me Grumbach, avocat de la CICAD, est en charge du dossier. Malgré cette nouvelle dénonciation, Alexandre Bender a continué ses activités via son site, Front National Suisse, avant d'être arrêté en janvier 2022. En dépit de ses problèmes avec la justice, il a continué de propager ses idéaux suprémacistes blancs et également de se lier à des groupes néonazis étrangers.

Le site français jeune-nation.com, tenu par deux figures bien connues de l'extrême droite française, Yvan Benedetti et Alexandre Gabriac, diffusait ainsi le 2 février un communiqué de Bender et encourageait les lecteurs à écrire au Genevois. Finalement, grâce notamment aux multiples dénonciations de la CICAD à l'encontre du négationniste, Bender a été reconnu coupable de discrimination raciale une nouvelle fois. En mai, il a été condamné à une peine privative de liberté de 180 jours, sans sursis.

René-Louis Berclaz

En novembre 2021, la dénonciation pénale initiée par la CICAD a porté ses fruits. C'est une victoire à saluer. Après quatre ans de procédure, le tribunal de Sierre vient de confirmer la condamnation de René-Louis Berclaz en 2018. Il avait affirmé dans un article publié sur son blog que les chambres à gaz nazies étaient « un point fort controversé de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale ». Dans un article du Nouvelliste, René-Louis Berclaz affirme qu'il va déposer un recours devant le Tribunal fédéral. Selon lui, sous prétexte de défendre la dignité humaine, la norme antiraciste bafoue le droit fondamental à la liberté d'expression. Après avoir été condamné dans les années 90 et 2000 à de la prison en raison de ses opinions négationnistes, il n'avait plus fait parler de lui. En 2012, il avait créé en Valais la revue «Sentinelle du Continent».

Henry de Lesquen

En novembre 2021, l'ancien haut fonctionnaire français Henry de Lesquen a été reconnu coupable de discrimination. Invité à Aigle en 2020 par le groupuscule identitaire d'extrême droite Résistance Helvétique pour une conférence, Henry de Lesquen avait déversé pendant plus d'une heure ses propos antisémites, racistes et complotistes, tels que « Il y a pire que le coronavirus, il y a le judéovirus ».

Des propos qui avait mobilisé la CICAD notamment par des échanges avec la commune d'Aigle et un communiqué de presse dont la presse s'était fait l'écho. Henry de Lesquen a été condamné à 30 jours-amendes avec sursis, assortis d'une amende de 900 CHF. Me Jean-Luc Addor, son avocat avait annoncé qu'il ferait appel. Henry de Lesquen n'en est à son coup d'essai. Condamné en France pour provocation à la haine et contestation de crimes contre l'humanité, il déclarait en 2016 : « Je suis émerveillé de la longévité des «rescapés de la Shoah» morts à plus de 90 ans. Ont-ils vécu les horreurs qu'ils ont racontées ? » ou « la musique nègre s'adresse au cerveau reptilien ». Il avait été ensuite évincé de la présidence de Radio-Courtoisie en 2017, antenne de l'ultra-droite. Quant à Résistance Helvétique, que dire de ses liens avec des groupes extrémistes français et des multiples intervenants de la scène antisémite et raciste. La vigilance face à ces groupes est plus que jamais de rigueur. Il va de soi que de tels propos sont systématiquement dénoncés.

24

ANTISÉMITISME

EXTRÊME DROITE

LES GROUPUSCULES D'EXTRÊME DROITE

Un nouveau groupe se distingue. Originaire de France, Némésis, le collectif de féministes identitaires, s'est implanté en Suisse romande au courant de l'année. L'extrême droite chez les jeunes gagne du terrain et également chez les féministes. Depuis juin 2021, le Collectif Némésis s'est implanté en Suisse romande. Ce mouvement lancé en octobre 2019 en France regroupe des féministes identitaires dont l'objectif est de dénoncer les violences faites aux femmes et l'impact dangereux de l'immigration de masse sur ces dernières. Ainsi, les étrangers sont dans leur viseur. Le Collectif Némésis est ouvertement raciste et lutte contre le « grand remplacement ». Opposant la culture occidentale aux autres cultures, elles accusent les étrangers d'être des violeurs et demandent leur renvoi d'Europe.

En Suisse, le groupe s'est déjà fait remarquer en novembre dernier à Lausanne, lors de la marche nocturne de la Journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes. Les quatre militantes du collectif portaient une banderole avec le slogan suivant : « Violeurs suisses prison, violeurs étrangers expulsion ». Bien que le mouvement se dit apolitique, la présidente de la section suisse se réclame de la droite dure. À l'heure actuelle, l'antenne helvète demeure marginale, cependant son rattachement à l'extrême droite fait que son évolution doit être suivie de près. En effet, certaines femmes de Némésis Suisse font parties de groupuscules néonazis, notamment Militants Suisses et Junge Tat. En septembre 2021, le quotidien Le Nouvelliste révélait l'existence de liens entre trois membres des jeunes UDC valaisans avec un groupe militant d'extrême droite. Insultes raciales, contenus xénophobes et violents ont été diffusés sur un groupe de messagerie d'un mouvement d'extrême droite romand, baptisé Militants suisses. À l'automne dernier, l'UDC Vaud, présidée par Kevin Grangier, a auditionné l'un de ses membres pour avoir arboré un t-shirt faisant la promotion de concerts néonazis. Pour Johanne Gurfinkiel, la réaction du Prés-

sident de l'UDC Vaud est à saluer mais le dialogue n'est toutefois pas toujours garanti. « Il y a de grandes disparités entre les cantons, cela dépend de l'ouverture de la personne qui décide », précise le secrétaire général.

À Fribourg, fin 2020, deux membres de l'UDC sont accusés de suivre sur les réseaux sociaux des pages associées à un groupuscule néonazi. La CICAD se heurte alors à une section imperméable.

« Il a été impossible de nouer un dialogue constructif. L'UDC Fribourg a décrété qu'il n'y avait pas de problème et que ces personnes ne souscrivaient pas à des idéologies néonazies. Ajoutant que désormais le dossier était clos, sans même que nous puissions en discuter de vive voix. », reprend Johanne Gurfinkiel.



© Tous droits réservés.

Le groupuscule néo-nazi Junge Tat actif en Suisse Alémanique.

ANTISÉMITISME

INTERVENTIONS DE LA CICAD

AFFAIRE DE LA RTS

Au début du mois de décembre 2021, la CICAD a pris l'initiative d'envoyer un courrier à la Direction de la RTS afin de leur faire part de notre consternation à la suite de la diffusion d'un sujet dans l'édition du « 12h45 » du samedi 27 novembre. Le reportage en question, qui n'est manifestement plus disponible en rediffusion sur le site de la RTS, évoque les rencontres cinématographiques « Palestine : filmer c'est exister » à Genève. À la fin de ce reportage, un parallèle inacceptable est fait entre la situation à Gaza et le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau avec, à l'appui, des images d'archives du camp lui-même. Faut-il rappeler ici à quel point cette comparaison est choquante ?

Le conflit au Moyen-Orient est un drame humain pour les belligérants et il n'appartient en aucun cas à la CICAD de prendre position sur des aspects de politique internationale qui ne sont pas de son ressort. En revanche, nous ne pouvons rester silencieux face à une banalisation révoltante de la Shoah, de surcroît à une heure de grande écoute. Constaté les drames engendrés par le conflit israélo-palestinien ne peut, en aucun cas, permettre de faire des comparaisons qui n'ont pas lieu d'être avec un génocide.

Comment la RTS peut-elle se faire l'avocate de cette minimisation grossière ? Aucun commentaire, ni même de distanciation, n'a été envisagé par la journaliste lors de la diffusion. Une situation proprement ahurissante.

Des téléspectateurs, qui avaient pris l'initiative d'écrire à la RTS à ce sujet, avaient fait part quant à eux de la réponse de la RTS qui reconnaissait une erreur dans la diffusion de ce reportage tel quel. Le co-rédacteur en chef admettait par ailleurs un manquement dans la bonne pratique journalistique, qui exigeait de questionner la prise de position de cette réalisatrice en permettant à un avis contradictoire de s'exprimer.

Toutefois, le simple fait d'avoir retiré le reportage de la plateforme Play RTS n'est pas une réponse satisfaisante. Ainsi, après plusieurs semaines d'attente, la CICAD a finalement décidé d'écrire directement à l'organe de médiation de la RTS, afin d'évoquer cette situation avant de saisir d'autres autorités. C'est au cours du mois de février que la CICAD a pu participer à une médiation avec des représentants de la RTS. Le samedi 12 février, un rectificatif a été diffusé au 12.45. La CICAD salue cette prise de position de la RTS.



L'ANTISÉMITISME AU SEIN DES ÉCOLES

En septembre 2021, la CICAD a fait part de son mécontentement dans les pages du Blick.

Pour cause ? La CICAD découvrait avec stupéfaction que l'affaire des graffitis haineux du gymnase de Morges en 2019 s'était réglée «en catimini». Une affaire qui avait grandement interpellé la CICAD. Si les autorités avaient rapidement identifié et arrêté les auteurs, la CICAD a appris avec stupéfaction que le dossier avait été classé il y a de cela plusieurs mois. Un accord avait en effet été trouvé entre les parties... Reste à connaître le détail des sanctions et actions pédagogiques dont nous n'avons pas eu connaissance.

En outre, en avril 2022, des élèves d'une Haute École romande ont positionné des mannequins de coutures en salut hitlérien et les ont placés à l'entrée de leur classe. La mise en scène a été photographiée et diffusée sur le groupe WhatsApp de la classe par un élève qui, en entrant dans le studio, a été choqué par la situation.

En mai, la CICAD a donc pu intervenir auprès des élèves de la classe concernée par l'incident. Cette session a notamment permis aux deux élèves responsables de se dénoncer de façon volontaire et d'échanger sur l'importance des symboles. Une action pédagogique est en cours d'élaboration.

Blick |

Quid de l'antisémitisme?

La CICAD charge la tête de la justice vaudoise

Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la CICAD, s'étrangle en lisant dans la presse que des auteurs de graffitis haineux n'ont dû assumer que quelques frais. Selon lui, le procureur général du canton de Vaud ferait preuve de «désintérêt» face à l'antisémitisme.



© Tous droits réservés.

AFFAIRE LANDI

A la fin du mois de mars, Natasha Hathaway, journaliste à La Liberté, relevait dans un article les propos antisémites d'Alain Oberson, directeur de Landi Centre Broye, tenus lors de l'Assemblée générale du 31 mars 2022. Lors de son allocution, le directeur a présenté un dossier compliqué concernant le bail de location d'un magasin Landi et a conclu avec les mots suivants : « Je ne suis pas raciste, mais ce sont des Juifs. Et ils ont une façon peut-être un peu différente de la nôtre de faire des affaires. » Les membres de l'assemblée, une centaine, n'ont pas réagi.

Déclarer son antisémitisme publiquement de manière si impudente est choquant et met en lumière que l'antisémitisme traditionnel est encore très présent. En effet, ces dernières années, la lutte contre l'antisémitisme a pris bien des formes ; la pandémie ainsi que le conflit israélo-palestinien faisant resurgir un antisémitisme virulent et violent.

Les propos de M. Oberson nous rappellent ainsi que l'antisémitisme reste également bien ancré dans notre société.

Ces paroles ne pouvant rester impunies, la CICAD et la Communauté Israélite de Fribourg ont décidé de s'adresser directement à la cheffe de la région Suisse romande de la société mère de Landi, Fenaco. Fenaco a réagi de manière claire et publique, condamnant les propos de l'employé et présentant des excuses dans les journaux régionaux La Broye et Le Républicain.

De plus, une réflexion sur les préjugés et les discriminations a été initiée à l'interne.

LA LIBERTÉ

Antisémitisme affiché

Landi Broye » Au cours de l'assemblée générale de Landi Centre Broye, des propos antisémites ont été tenus par le directeur.

L'assemblée de Landi Centre Broye, composée de plus d'une centaine de personnes jeudi à Cugy, n'a pas pipé mot lorsque son directeur, Alain Oberson, s'est affiché en déclarant : « Je ne suis pas raciste, mais ce sont des Juifs. Et ils ont une façon peut-être un peu différente de la nôtre de faire des affaires. » Il procédait alors à la présentation d'un dossier épineux concernant la durée du bail de location du magasin Landi à Estavayer-le-Lac. Cette affaire oppose la

coopérative au propriétaire du bâtiment, une société immobilière basée au Liechtenstein qui est restée injoignable.

Interpellé par *La Liberté* après l'assemblée, le directeur avoue avoir « dérapé ». « J'ai tenu des propos inadéquats, et je le regrette », indique-t-il. Et d'ajouter : « Ils ne correspondent pas à mon point de vue personnel mais servaient à expliciter le contexte. » Un regret qu'il n'a cependant pas exprimé publiquement.

Contacté, Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la dif-famation en Suisse, ne mâche pas ses mots : « Il ne s'agit pas

d'un dérapage puisqu'il a verbalisé des préjugés qu'il possède de façon bien consciente. » Le secrétaire n'hésite pas non plus à condamner la passivité de l'audience. Pour contrer ces préjugés, « il faut dresser le rempart de l'éducation », martèle-t-il.

Une éducation qui passe par un travail de mémoire comme celui qui a été réalisé il y a une semaine à Payerne, dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme. Une table ronde sur l'antisémitisme était organisée parallèlement à une cérémonie en souvenir du marchand juif Arthur Bloch, assassiné il y a 80 ans dans la même ville. » **NATASHA HATHAWAY**

© Tous droits réservés.

ANTISÉMITISME

SYMBOLES HAINEUX

INTERDICTION DES SYMBOLES NAZIS EN SUISSE :
UN PROJET DE MOTION PROMETTEUR

Depuis 2009, la CICAD a régulièrement exprimé sa position sur l'importance d'une prise de conscience sur le sujet des symboles nazis par le Conseil fédéral, qui a malheureusement rejeté toutes les tentatives visant à interdire, utiliser ou diffuser des symboles rappelant le nazisme et le fascisme.

Cette année ce sujet a été évoqué à plusieurs reprises au niveau fédéral. C'est avec beaucoup d'intérêt qu'en octobre 2021 la CICAD a pris connaissance d'un nouveau projet de motion fédérale visant à interdire le salut hitlérien et les croix gammées en Suisse. Cette initiative salutaire avait été déposée par la Conseillère nationale argovienne Gabriela Suter (PS).

La CICAD appelle de ses vœux à cette interdiction des symboles nazis et recommande depuis de nombreuses années maintenant un changement au niveau législatif sur ce sujet tout en envisageant des mesures pédagogiques pour les jeunes arborant ce type de symbole. Pour rappel, c'est à la suite d'une dénonciation pénale de la CICAD que le geste dit de « la quenelle » - effectué devant une synagogue et qui s'apparente à un salut nazi inversé - a été condamné et a fait l'objet d'une jurisprudence du Tribunal fédéral. Le Tribunal a clairement conclu que ce geste, lorsqu'il est effectué devant un bâtiment communautaire juif comme une synagogue, est antisémite.

En parallèle une autre motion, cette fois-ci au sujet des symboles du terrorisme islamiste, a été portée par la Conseillère nationale Monika Rüegger (UDC). Cette motion a pour objectif l'interdiction des symboles de l'État islamique et d'autres organisations terroristes comme Al-Qaïda. Si ces organisations terroristes sont interdites sur le territoire helvétique, force est de constater qu'il n'en est pas de même pour leurs symboles. Selon les paroles de la Conseillère nationale, répondant à un journaliste de 20 Minutes :

« Ces symboles doivent être interdits de toute urgence. L'Autriche le fait déjà d'ailleurs. Il ne doit pas y avoir de terrain fertile pour les attentats et les organisations terroristes en Suisse »

Malheureusement, le 2 février 2022, le Conseil fédéral a rejeté une motion de la Conseillère nationale PDC Marianne Binder-Keller visant à interdire les symboles nazis dans l'espace public. Une posture incompréhensible et une lacune législative qui perdurent en dépit des appels renouvelés de parlementaires et de la société civile.

Comme le rappelait le Pr de droit Marcel Alexander Niggli en 2014, le scandale lié aux perturbations de néo-nazis lors de la fête nationale sur la prairie du Grütli en 2000 avait déclenché une demande de la Commission des affaires juridiques du Parlement pour l'interdiction de tous les symboles et gestes apparentés au national-socialisme. Le projet avait été abandonné en 2010 au terme de deux procédures de consultation.

Ainsi, le matériel de propagande nazi reste facile à introduire en Suisse, pour autant qu'on déclare qu'il est destiné à un usage personnel. Nonobstant la norme antiraciste, la loi suisse permet en toute impunité d'arborer de tels signes dans l'espace public, ce qui, de facto, favorise la propagation des idéologies haineuses et discriminatoires.

Nous aimerions rappeler que nous sommes plus que jamais engagés contre ceux qui continuent d'utiliser ces symboles par idéologie ou les banalisent au profit de leur combat politique sans même une pensée pour l'idéologie qui les a fait naître. La CICAD, à l'instar de certains de nos pays voisins, suggère l'adoption d'une loi qui prévoirait la sanction du port et de l'exhibition en public des insignes et emblèmes rappelant ceux d'organisations reconnues coupables

par une juridiction de crimes contre l'humanité. La CICAD demeure convaincue qu'une modification du Code pénal est nécessaire à cette fin, renforçant ainsi l'arsenal de lutte contre l'antisémitisme et le racisme. Depuis 2009, nous restons pleinement engagés sur cette question et continuerons à soutenir les initiatives visant à interdire la propagation de toute idéologie raciste et de ses symboles.

ANTISÉMITISME

ANALYSE PREMIER SEMESTRE 2022

Les premiers mois de l'année 2022 ont été marqués par des bouleversements majeurs. D'une part, les restrictions liées à la pandémie du COVID-19 se sont relâchées en Suisse, comme ailleurs, de l'autre, la Russie a envahi l'Ukraine le 24 février. L'antisémitisme s'adaptant aux grandes crises que connaît le monde, on a pu observer une transition assez rapide de l'expression antisémite, notamment dans les milieux complotistes. Les attaques terroristes en Israël et la réponse du gouvernement israélien durant les mois de mars, avril et mai ont également engendré des commentaires antisémites. L'analyse du premier semestre de l'année 2022 permet d'observer certaines tendances :

- L'antisémitisme lié au complotisme : avant la fin des restrictions sanitaires, la majorité des actes antisémites en ligne sont liés à la pandémie. Les Juifs sont principalement accusés d'avoir fomenté la « pandémie » et de vouloir empoisonner les gens à travers le vaccin. Les vieux mythes antisémites datant du Moyen-Âge sont toujours présents, l'eau des puits empoisonnée s'étant simplement transformée en vaccin.

- L'antisémitisme et la guerre en Ukraine : le début de la guerre en Ukraine marque un tournant dans les propos antisémites recensés en ligne. En effet, la pandémie étant moins d'actualité, c'est surtout le conflit en Ukraine qui a attisé l'antisémitisme. Ainsi, nous voyons que 38% des actes enregistrés sont en lien direct avec le conflit, contre 22% seulement sont liés à la situation sanitaire. À présent, les Juifs sont accusés d'être derrière le

conflit en Ukraine. Pour certains, les Juifs sont du côté ukrainien, pour d'autres du côté russe, et pour les derniers : les Juifs manipulent les deux côtés.

- L'antisémitisme et l'antisio-nisme : le 22 mars 2022 a eu lieu la première attaque terroriste d'une longue série en Israël. Nous avons pu observer une résurgence de l'antisémitisme lié au conflit israélo-palestinien en ligne. Toutefois, moins importante que dans le passé. Cela est notamment dû au travail de modération des commentaires sur des sites de médias.

- Le négationnisme en Suisse romande : le négationnisme en Suisse romande demeure élevé. Bien que peu nombreux, les têtes de fil du négationnisme sont très prolifiques.

- La banalisation de la Shoah : nous avons observé une évolution de la banalisation de la Shoah au cours du premier semestre. Démarrant sur des comparaisons outrancières entre la situation sanitaire et le statut des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, elle s'est adaptée aux actualités. Dénonçant les sanctions européennes à l'encontre de la Russie, la situation des Russes est aujourd'hui comparée à celle des Juifs dans les années 1930 et 1940.

Ce premier semestre met en exergue le fait que les théories du complot gardent une place prépondérante dans l'expression antisémite.

S'adaptant à l'actualité, l'idée que les Juifs contrôlent, manipulent le monde est profondément ancrée dans l'imaginaire complotiste.

Le « dog whistle », qui consiste à utiliser un langage purement suggestif afin de ne pas provoquer d'opposition a trouvé aussi sa place dans l'arsenal antisémite permettant d'utiliser des termes détournés pour exprimer des idées antisémites

Ainsi, les Juifs sont souvent désignés comme « la communauté organisée », « l'élite mondialiste » ou encore « les Khazars ». Cette technique permet d'échapper au monitoring, tout en reprenant les mêmes mythes antisémites et judéophobes.

ESPACE JEUNES

ÉDUCATION



ATION

A woman in a white patterned shirt and dark pants stands at the front of a room, presenting to a group of people seated on the floor. The room has a blue wall on the left with some text and a whiteboard behind the presenter. The scene is dimly lit, with a blue tint.

ÉDUCATION

LES MODULES DE PRÉVENTION SCOLAIRES : EN QUELQUES MOIS, PRÈS 2 200 ÉLÈVES FORMÉS

Après plusieurs mois d'échanges avec le DIP, la CICAD a pu proposer ces nouveaux modules pédagogiques, en classe avec le soutien de Mme Bernadette Gaspoz, Chargée de Mission, Responsable promotion égalité au Service de l'Enseignement et de la Formation des ateliers de sensibilisation sur la discrimination raciale et destinés aux élèves.

La Direction générale de l'enseignement secondaire II ayant pris l'initiative de partager l'information auprès des enseignants, les demandes ont été quasi immédiates : Plus d'une vingtaine d'enseignants ont montré un vif intérêt et ont souhaité réserver des interventions dans leurs classes.

A ce jour, ce sont près de 2 200 élèves âgés de 8 à 18 ans qui ont été formés entre octobre 2021 et mai 2022 à travers 31 écoles privées et publiques genevoises. Ces modules pédagogiques adressés aux 8-18 ans ont pour objectifs de :

- Reconnaître un préjugé, l'analyser et apprendre à le déconstruire
- Inviter à élargir sa réflexion sur les formes de discrimination du quotidien
- Susciter les échanges, les débats, l'écoute et la réflexion
- Comprendre l'antisémitisme, le racisme et ses impacts dans le quotidien
- Montrer que toute catégorie de personne peut être touchée
- Développer son esprit critique, analyser l'information et ses sources

Capacité des élèves :

- Savoir définir les préjugés, la discrimination, le racisme et l'antisémitisme
- Restituer une idée devant le groupe
- Savoir mettre en perspective des moments de l'Histoire en lien avec le racisme et l'antisémitisme

- Comprendre les différences de chacun et les respecter
- Apprendre à se définir soi-même et accepter le regard de l'autre
- Être plus alerte / identifier les Fake news / plus réactif
- Comprendre les mécanismes des infos et théories complotistes et conspirationnistes.

Enfin, l'élaboration d'un projet de classe sous forme, d'illustration, de concept digital, pictural, ou littéraire, tout en s'attachant à servir d'outils de sensibilisation au racisme, fait partie intégrante du programme de formation proposé aux élèves. Chaque classe sous la direction de son enseignant(e) devra réaliser une campagne de prévention pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme.

BUT

- Mener une action visant à lutter contre les préjugés et les stéréotypes racistes et antisémites
- La campagne doit avoir comme but de sensibiliser, modifier le comportement des gens et/ou à attirer leur attention sur le sujet
- Permettre de faire reculer les préjugés

FORMAT

Le support et le format de ce travail sont libres. En groupe, les élèves pourront laisser libre cours à leur créativité. Que ce soit par le biais de la photographie, du dessin, d'un film, du digital ou tout simplement un travail écrit.

VALIDATION DU PROJET

- Un document d'introduction (1 page)
Ce document devra contenir les informations suivantes :
- Présentation de la démarche

- choisie et de sa pertinence
- Pourquoi avoir choisi ce support ?
- Comment avez-vous élaboré l'idée de cette campagne ?
- Argumentez



ÉDUCATION

DISCRIMINATION EN MILIEU SCOLAIRE

« **A**ccéptons enfin l'idée que l'école soit le lieu où se forment de futurs citoyens, capables de distinguer ces phénomènes discriminatoires et ainsi mieux les affronter » Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la CICAD. Le Département d'Instruction Publique est pointé du doigt pour un manque d'engagement sur les questions de discrimination à l'école.

La Tribune de Genève avait consacré sa Une sur le sujet.

L'organisation d'un sondage arrive alors que le DIP est régulièrement mis sous pression sur la manière de gérer les dérapages qui peuvent se produire à l'école, propos ou actes discriminatoires, qu'ils soient commis par des élèves ou même des professeurs. "Un phénomène qui reste insuffisamment analysé, déplore Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, organisme qui reçoit régulièrement des plaintes en ce qui concerne des manifestations d'antisémitisme à l'école. Johanne Gurfinkiel réclame depuis longtemps que le DIP entreprenne "une enquête approfondie pour mesurer le taux de pénétration des préjugés discriminatoires à l'école, tant chez les élèves, qu'auprès du corps enseignant". Pour lui, ce sondage est certes un début, « mais une mini enquête de surcroît à spectre trop large ne permettra pas de dégager une analyse fine des situations.

La question que soulève cette enquête est de savoir quel en est l'objectif ? Révéler qu'il existe des cas de discriminations ? Je peux sans prendre trop de risque affirmer que le résultat sera sans appel. Sur la base de ces premières données collectées qu'il faudra traiter, il sera nécessaire de relancer de nouvelles enquêtes pour approfondir l'analyse quant à l'origine des préjudices subis. Il me semble que le besoin aujourd'hui, serait de sauter une étape, peut-être superflue et coûteuse pour s'orienter directement vers une analyse en profondeur sur l'origine des préjudices subis. Il faut mesurer précisément le taux de pénétration des préjugés discriminatoires par type, leurs modes de manifes-

tation et leurs sources. C'est sur cette base que l'on pourra travailler pour adapter une offre pédagogique pertinente au regard des enjeux actuels. Acceptons l'idée que l'école soit le lieu où se forment de futurs citoyens, capables de distinguer ces phénomènes discriminatoires et ainsi mieux les affronter." La députée PDC Patricia Bidaux rejoint la CICAD dans ce sens. Une motion vient d'être déposée mi-août : elle réclame « une enquête ciblée sur les manifestations (com-

portements et propos) à caractère raciste et antisémite au sein des établissements scolaires, et demande que le DIP introduise dans le cursus scolaire un programme spécifique, ainsi que la mise en place d'une formation soutenue des enseignants et du personnel administratif sur ces questions. »

**Tribune
de Genève**

Source : Tribune de Genève, 2 septembre 2021



**Visitez
Florimont**

— f —

Et découvrez
tout le potentiel de
notre filière bilingue

Rendez-vous sur
www.florimont.ch

INSTITUT
FLORIMONT

DOUBLE DIPLÔME À L'ÉCOLE MOSER

**MATURITÉ
+ INTERNATIONAL
BACCALAUREATE (IBDP)**



**UNIQUE EN SUISSE ROMANDE
2 DIPLÔMES = 1 FORMATION**

Avec ce double cursus, alliez l'excellence académique de la maturité à la reconnaissance des compétences sociales valorisées par le Programme du Diplôme du Baccalauréat International (IBDP). Ouvrez à vos enfants les portes de toutes les universités suisses et facilitez leur l'accès à celles en Europe, aux USA et en Asie.

ÉDUCATION

PRÈS DE 700 ÉLÈVES VENUS VOIR « LE VOYAGE DE FANNY »

Partenaire du Festival International du Film des Cultures Juives de Genève depuis plusieurs années, la CICAD a présenté durant deux matinées le film « Le voyage de Fanny » aux près de 700 élèves d'écoles publiques et privées genevoises, aux côtés de la journaliste Irma Danon. Un programme éducatif qui vise à évoquer la vie quotidienne d'une famille juive en France sous l'Occupation nazie, compléter l'enseignement de la Shoah et de la seconde Guerre Mondiale et éveiller et sensibiliser les jeunes aux questions de discrimination, de racisme et d'antisémitisme tout en favorisant le dialogue. Les élèves ont été particulièrement touchés par le film qui a suscité beaucoup de réactions et d'émotions. Irma Danon et Johanne Gurfinkiel, n'ont pas manqué de répondre aux très nombreuses questions des élèves.



**ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL
POUR PERSONNES ÂGÉES.
LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT.**

Renseignements :

022.869.26.26 | info@marronniers.ch | www.marronniers.ch
9 chemin de la Bessonnette | 1224 Chêne-Bougeries (GE)

36

SPORT

PROGRAMME DE PRÉVENTION POUR ENDIGUER LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL AMATEUR

En 2019, à la suite d'une rencontre avec un Président de Club de football et compte-tenu des éléments rapportés, la CICAD a conceptualisé des ateliers pédagogiques destinés aux jeunes des clubs et a déjà proposé un premier atelier aux jeunes joueurs dans le cadre du Salon du livre de Genève.

Cette première introduction a permis de prendre conscience de l'importance de sensibiliser les jeunes dans le cadre extrascolaire. Aujourd'hui, la CICAD souhaite proposer une action et un partenariat sur le long-terme que nous voulons élargir à l'ensemble des clubs de football du Canton de Genève. Un parcours en trois temps, incluant des ateliers pédagogiques animés par des pédagogues et experts afin de sensibiliser les jeunes sportifs aux problématiques de la discrimination raciale. Une action auprès des plus démunis dans le cadre d'un événement citoyen ainsi qu'une manifestation sportive pour réunir les jeunes sous les couleurs d'un même maillot de façon à resserrer les liens entre ces passionnés de ballon rond. Une occasion de favoriser la connaissance de l'Autre, devenu non plus l'adversaire mais le partenaire. Cette dernière rencontre doit aussi permettre de les familiariser, de les sensibiliser et de les sortir du tabou face à diverses discriminations par la présence d'acteurs associatifs présents par le biais de stands d'information.

Ce projet global a pour but de mobiliser les jeunes sportifs afin qu'ils deviennent acteurs de la lutte contre la discrimination raciste et antisémite. Une prise de conscience à travers le sport et ses valeurs essentielles dans une société multiculturelle et diverse.

Le canton et la Ville de Genève ont annoncé récemment la mise en application des mesures préventives issues des états généraux sur la violence dans le football amateur, visant à empêcher tout type de violence et d'incivilité dans la discipline. Une nouvelle encourageante, au regard des nombreux incidents qui entachent le monde du football sur et en dehors des terrains de jeu et qui nécessitent des actions concrètes des pouvoirs publics. Six mesures sont d'ores et déjà prêtes à être déployées durant la saison 2021-2022, comme la création d'une formation pour les dirigeant-e-s, la création d'un observatoire du football ou encore d'une charte éthique, fair-play et de bonne conduite distribuée à l'ensemble des clubs sportifs.



© Tous droits réservés.

« ENDIGUER LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL AMATEUR N'EST PAS QU'UNE QUESTION SPORTIVE, C'EST AUSSI UN ENJEU DE SOCIÉTÉ »

THIERRY APOTHÉLOZ, CONSEILLER D'ETAT

Nous ne pouvons qu'abonder dans ce sens en espérant que ces programmes de prévention deviendront bientôt une réalité, afin que les terrains de jeu du canton soient bientôt libres de toutes discriminations.

ÉDUCATION

LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES AU SALON DU LIVRE

Les modules pédagogiques ont fait carton plein lors des deux éditions du Salon du Livre en octobre 2021 à la Fondation Louis Jeantet et en mai 2022 dans le Pavillon CICAD sur la promenade du lac ! Près de 1000 élèves ont participé aux activités de cette dernière édition : dessiner pour vaincre les préjugés ainsi que de nombreux nouveaux ateliers autour de la prévention du racisme et de l'antisémitisme.



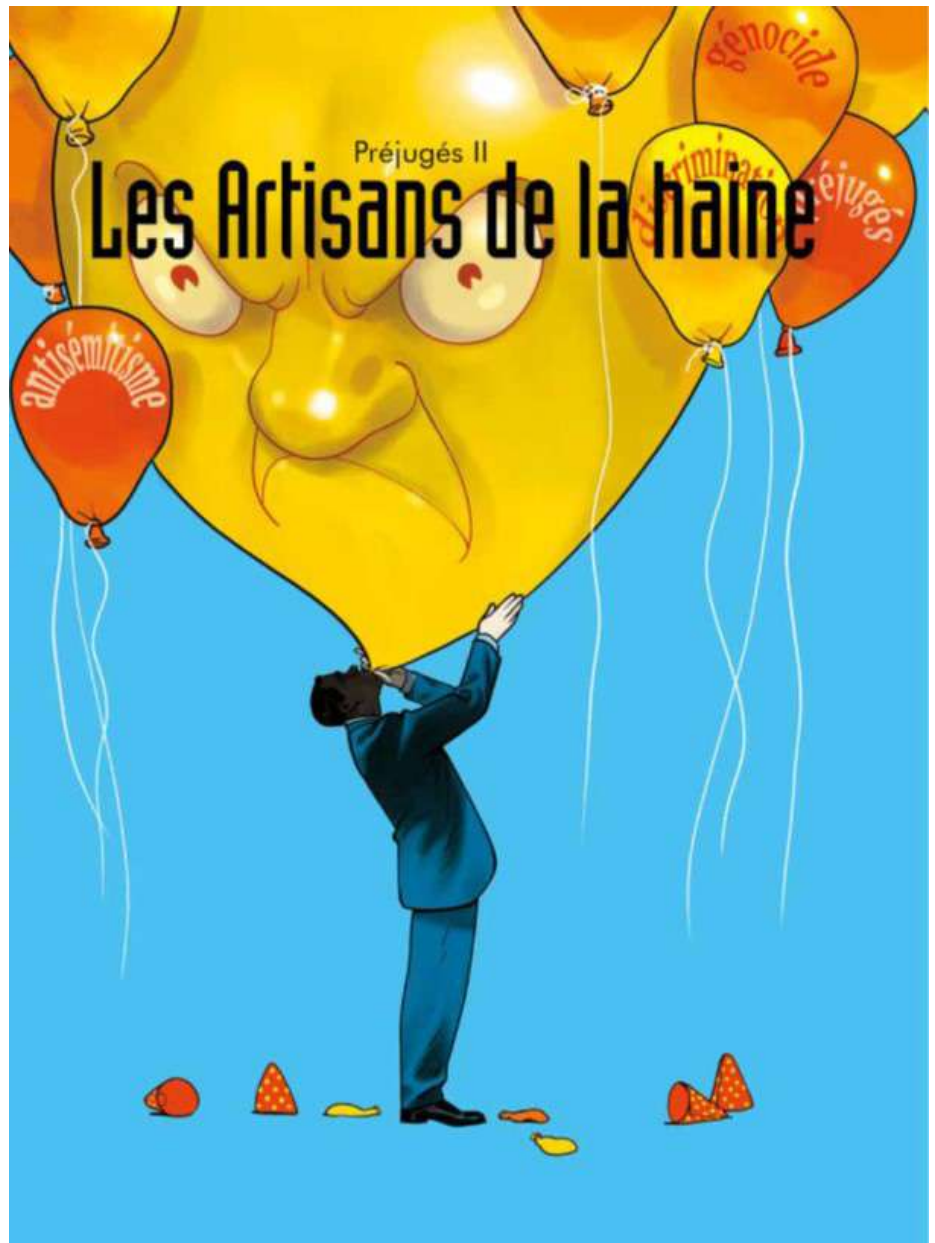
BD

« PRÉJUGÉS II : LES ARTISANS DE LA HAINE » LA NOUVELLE BANDE DESSINÉE CICAD

Désireuse de renforcer son offre pédagogique avec un nouvel outil à destination des jeunes, de leurs enseignants ainsi que du grand public, la CICAD édite une nouvelle Bande dessinée. Elle vient en complément du premier album intitulé, «PréJugés - Histoires de l'antisémitisme à travers les âges» publié en 2011. Pour rappel, le premier album avait été produit à 5000 exemplaires, avec une large couverture au sein des écoles avec une distribution de plus de 3000 exemplaires. En parallèle, l'ouvrage a été vendu dans différentes librairies. Ce nouvel album anniversaire intitulé « Préjugés II : Les artisans de la haine » se veut actuel, sous la forme d'un roman graphique et réunit une dizaine d'auteurs reconnus dans le milieu. Les thèmes tels que les mécanismes génocidaires, l'antisémitisme contemporain, la judéophobie, le négationnisme, le complotisme et l'antisionisme sont abordés et illustrés par des auteurs reconnus (Jul, Asaf Hanuka, Jean-Philippe Stassen, Kkrist Mirror, Catel, Jean-David Morvan, David Evrard, Hervé Duphot, Rafael Ortiz, Scietronc et David Vandermeulen). Chaque chapitre possède un propos introductif afin d'optimiser la compréhension du texte.

Un cahier pédagogique complet sert d'outil pour les enseignants afin d'accompagner l'utilisation de cette bande dessinée avec les élèves.

Le lancement de la BD s'est tenu lors de l'événement Le Salon du Livre by CICAD le 19 mai 2022 en présence des dessinateurs Asaf Hanuka, Jean-Philippe Stassen, Kkrist Mirror et Hervé Duphot qui se sont livrés à la réalisation d'une fresque accompagnés de musique klezmer en live !





Pour rayonner dans un futur international

- 3 campus ouverts aux 3 -18 ans (Genève / Vaud)
- Enseignement en français, en anglais et bilingue
- Baccalauréat International et maturité suisse
- Activités extrascolaires et camps d'été

+41 (0)22 787 26 30

www.ecolint.ch

 **Ecolint**

Porsche Finder Genève.

Trouvez en quelques clics votre future Porsche neuve ou d'occasion !



Centre Porsche Genève | Orchid Sports Cars SA | Impasse Colombelle 2 | 1218 Le Grand-Saconnex | 022 79 911 20
Porsche 911 Carrera: Consommation de carburant cycle mixte: 10,8 – 10,3 l/100 km; Émission de CO2 cycle mixte: 245 – 233 g/km; Classe énergétique: G



PORSCHE

A blurred background image of a person reading a newspaper. The person is in the upper right corner, looking down at the paper. The overall color palette is warm and brownish-orange.

ÉVÉNEK & MÉN



MENTS
MOIRE

ÉVÉNEMENTS

LA CICAD AU SALON DU LIVRE EN VILLE 2021

Comme chaque année depuis 2014, la CICAD part à la rencontre du public en participant au Salon du Livre. Un rendez-vous incontournable pour l'association qui met en avant son action et ses missions en termes de pédagogie mais aussi de prévention. Tout comme en 2020, l'édition 2021 s'est déroulée en ville de Genève du 21 au 24 octobre. La CICAD a déployé ses activités (ateliers pédagogiques ets, tables rondes autour des thèmes de l'antisémitisme, le complotisme ou du racisme dans le sport, des rencontres et dédicaces), le café littéraire et la librairie en un lieu unique : la Fondation Louis Jeantet. Des centaines d'élèves se sont succédés durant la semaine dans un espace dédié pour participer aux différents ateliers pédagogiques. En parallèle, la CICAD intervenait également au sein des classes. 10 tables rondes, 32 intervenants dont Nicolas Walder (Membre du Conseil National), Stéphane Koch (Expert en stratégie numérique), Sébastien Dieguez (chercheur en neurosciences), Léon Saliel (Représentant du Congrès Juif Mondial auprès de l'ONU) ou encore André Manoukian (Auteur-compositeur)...

Pour voir ou revoir les tables rondes et les quotidiennes de la CICAD au Salon du Livre 2021, rendez-vous sur notre page YouTube : [cicadch](https://www.youtube.com/c/cicadch)



ÉVÉNEMENTS

LE SALON DU LIVRE BY CICAD 2022

Pour sa 9^{ème} participation au Salon du Livre, la CICAD a rassemblé ses activités pédagogiques, tables rondes, rencontres et dédicaces avec des auteurs, librairie et exposition dans un pavillon éphémère sur la promenade du Lac.

L'événement précédemment organisé à Palexpo jusqu'en 2019 a été une fois de plus délocalisé en ville de Genève. La CICAD a une fois encore relevé ce challenge ! C'est dans ce superbe cadre et sous une météo plus que clémente que près de 1000 élèves ont été accueillis durant 5 jours dans 30 ateliers pédagogiques : Dessiner pour vaincre les préjugés, les petites toques, voyage au cœur des musiques juives, ainsi que de tous nouveaux ateliers. Le public a aussi pu découvrir la nouvelle exposition « Shoah » réalisée spécialement pour le Salon du Livre.

Une édition 2022 sous le signe de la BD avec le lancement de « Préjugés II : Les artisans de la haine », la nouvelle BD CICAD lors d'un événement exceptionnel avec la réalisation en live d'une fresque par des dessinateurs (Asaf Hanuka, Hervé Duphot, Jean-Philippe Stassen et Kkrist Mirror) accompagné d'un concert musical. Monsieur Alfonso Gomez, Conseiller administratif en Ville de Genève, nous a aussi fait l'honneur de sa présence.

Cette année a aussi vu le retour des rencontres et dédicaces avec Raphaël Enthoven, David Foenkinos, Eliette Abécassis ou encore Rudy Reichstadt et Jonathan Hayoun. Des tables rondes passionnantes sur les sujets qui mobilisent la CICAD : réseaux sociaux et fake news, racisme et antisémitisme dans le sport, les victimes de discriminations face à l'article 261bis du code pénal, la transmission et la Mémoire ainsi que l'humour. Des échanges menés par des intervenants et modérateurs de grande qualité.



**TABLES RONDES
ET RENCONTRES
DU SALON DU LIVRE
BY CICAD 2022,
SUR NOTRE PAGE YOUTUBE :
CICADCH**



44

ÉVÉNEMENTS

RENCONTRES POLITIQUES

ÉLECTIONS CANTONALES
VAUDOISES

Une échéance politique synonyme pour la CICAD d'échanges avec les partis et candidat(e)s. La CICAD a donc pu rencontrer les délégations des Verts vaudois, l'Alliance vaudoise (composée du PLR, du Centre et de l'UDC), les Verts Libéraux et le PS. Des échanges riches qui se sont concentrés sur la pédagogie et la prévention via les modules de la CICAD mais aussi sur les problématiques de sécurité. Le contenu des différentes rencontres fait l'objet d'une publication sous forme de carnet de campagne diffusé aux membres de la CICAD et communautés concernées.



RETROUVEZ
LE CARNET DE
CAMPAGNE SUR
NOTRE SITE
CICAD.CH

DISCUSSION AUTOUR DE LA
MODIFICATION DU CODE DE
PROCÉDURE PÉNALE

L'une des plus grandes difficultés aujourd'hui concernant l'efficacité de la norme pénale antiraciste est liée au nouveau code de procédure pénale, entré en vigueur en janvier 2011. Les associations comme la nôtre ne peuvent plus se constituer partie civile dans les procédures relatives à cette norme. Cette situation, qui empêche les associations d'aider et accompagner les victimes du racisme en ne leur permettant pas de se mobiliser spontanément, est une lacune du système législatif suisse.

Rappelons toutefois que la discrimination raciale est une infraction poursuivie d'office. Les autorités pénales compétentes ont donc l'obligation d'agir,

même si la victime ne porte pas plainte. La réalité est toutefois très différente malheureusement dans bien des cas, puisque sans la mobilisation de la CICAD il aurait été bien improbable que Dieudonné et tant d'autres aient été condamnés par la justice. Il est impératif aujourd'hui pour les associations concernées de parvenir à faire modifier le Code de procédure pénale. La CICAD est active sur ce dossier et souhaite parvenir à établir des coalitions avec l'ensemble des associations présentes sur le terrain afin d'obtenir des avancées concrètes et inscrire ce sujet à l'agenda politique.

La CICAD a initié de nombreuses rencontres avec des élus fédéraux tels que la Conseil-

lère aux États Lisa Mazzone et le Conseiller national Nicolas Walder ainsi que diverses associations concernées par les questions de racisme et d'homophobie.

La CICAD entend réunir toutes les forces concernées pour qu'ensemble nous puissions agir avec la plus grande efficacité dans la perspective de voir enfin nos associations bénéficier d'une capacité à être entendue dans les diverses procédures au-delà des dénonciations et autres communications politiques et médiatiques.



**WE PLAN
WE CREATE
WE ACTIVATE**

EVENTS CONCEPT 

EVENTS CONCEPT ROUTE DE MEYRIN 214, CH - 1217 GENEVA
WWW.EVENTSCONCEPT.COM

46

MÉMOIRE

27 JANVIER 2022 : JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE L'HOLOCAUSTE

NE JAMAIS OUBLIER

Le 27 janvier 1945 marque la libération du camp d'extermination d'Auschwitz, où plus d'un million de juifs ont péri. Ce sont au total 6 millions de victimes qui ont disparu lors de la Shoah. Depuis le 1er novembre 2005, les Nations Unies font officiellement de cette date la Journée internationale dédiée à la Mémoire des victimes de l'Holocauste.

Le travail de Mémoire est l'un des piliers de la CICAD.

Le 27 janvier 2022, la CICAD a honoré les vies perdues dans les camps en mettant l'accent sur le phénomène croissant de banalisation de la Shoah. Elle s'est déployée dans toute la Suisse romande de Genève, à Lausanne, Neuchâtel, en passant par Sion et Fribourg pour rencontrer, informer et sensibiliser le grand public.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'éveiller les consciences et de rester vigilants face à ce processus inquiétant de banalisation. L'éducation et la sensibilisation ont les outils essentiels pour y parvenir. Ne pas maîtriser les enseignements du passé et la compréhension de l'Histoire, c'est condamner les générations futures à affronter la résurgence de ses heures les plus sombres.

BANALISER, C'EST DÉCOMPLEXER L'ANTISÉMITISME

Autrefois apanage des milieux extrémistes et des professionnels de la provocation en mal de sensationnalisme, l'utilisation outrancière de la Shoah dont le seul but est de choquer l'opinion publique est aujourd'hui largement présente sur les réseaux sociaux.

La crise sanitaire est devenu le prétexte idéal à toutes les dérives : parallèles entre le pass sanitaire, la vaccination et les symboles de la Shoah. La CICAD constate avec inquiétude l'ampleur que prend ce phénomène et la facilité avec laquelle ces comparaisons sont courantes. «Plus une discussion en ligne dure longtemps, plus la probabilité d'y trouver une comparaison impliquant les nazis ou Hitler se rapproche». Voici en somme la définition de ce que le désormais célèbre avocat Godwin appelait lui-même la *Reductio ad hitlerum*.

C'est par ces raccourcis fallacieux que l'on en arrive à banaliser le Mal. Comment transmettre aux plus jeunes la connaissance historique des atrocités commises durant la Seconde Guerre mondiale si leurs aînés eux-mêmes les relativisent en usant de parallèles qui n'ont pas lieu d'être? Comment se taire face à ces raccourcis mensongers qui associent mesures sanitaires prises en démocratie et lois antisémites adoptées par les nazis ou par les régimes collaborationnistes?

Ne fermons pas les yeux face à ce phénomène.



MÉMOIRE

MÉMORIAL DE LA SHOAH À GENÈVE

«Genève rend hommage aux victimes des génocides rwandais, arménien et de Srebrenica. Il ne restait qu'à marquer les six millions de morts de la Shoah»
Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD

C' est un projet de longue date qui verra enfin le jour. La Ville de Genève et désormais L'Etat de Genève ont répondu favorablement aux demandes de la CICAD et du Congrès Juif Mondial ; tous deux initiateurs du projet.

« Le Conseil d'Etat soutient l'idée d'ériger à Genève un monument à la Mémoire des victimes de la Shoah en espérant qu'il puisse prochainement voir le jour sur un terrain que nous mettrons à disposition à proximité de la Place des Nations ».

Serge Dal Busco, Président du Conseil d'Etat

La CICAD souhaite faire de ce monument un lieu pédagogique. Le Président de la CICAD Laurent Selvi rappelle la volonté de la CICAD quant à la portée de ce projet qui doit s'inscrire « dans un large dispositif dynamique et pédagogique, tourné vers l'avenir pour rappeler la vérité historique et combattre le négationnisme ».

GHI

Le journal matin des genevois

GENÈVE | 7

Le mémorial de la Shoah bientôt voisin de l'Ariana

MONUMENT - Le projet de mémorial de la Shoah vient de franchir une étape clé. Un emplacement a été trouvé. La parcelle, qui appartient à l'Etat, jouxte le musée de l'Ariana, dans le quartier de la Genève internationale, non loin du siège des Nations Unies. Une bonne nouvelle pour le Congrès juif mondial (CJM) et la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad) qui portent ce projet.

«On attendait que le Canton se positionne pour connaître le lieu et la superficie, explique Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la Cicad. Maintenant que le principe est acquis, on va pouvoir définir les exigences techniques et lancer l'appel à projet.»

Du côté de la Ville, qui soutient évidemment le principe, on apprend avec une certaine surprise le lieu choisi. «Nous n'avons pas été consultés, précise Sami Kanaan, conseiller administratif chargé de la Culture. A l'origine il était prévu vers la place des Nations. Il n'est pas certain que ce nouvel emplacement vers le musée de l'Ariana se prête à ce monument essentiel!»

Pour rappel, l'idée d'un édifice en mémoire des victimes de la Shoah a germé en janvier 2021. «La Shoah est l'un des plus tragiques génocides de notre histoire, devenant un emblème de l'atrocité humaine. Pourtant à Genève, ville au centre de l'Europe, il n'existe aucun monument public en sa mémoire», expliquait alors le CJM.

«Genève rend hommage aux victimes des génocides rwandais, arménien et de Srebrenica. Il ne restait qu'à marquer les six millions de morts de la Shoah», renchérit Johanne Gurfinkiel, qui se réjouit de voir le projet avancer.

Une satisfaction que partage le président du Conseil d'Etat, Serge Dal Busco. «J'espère que ce mémorial incitera les générations futures à une réflexion critique sur les préjugés et les discriminations», conclut le magistrat. **MP**



Le mémorial devrait être érigé sur une parcelle jouxtant le musée de l'Ariana et appartenant à l'Etat. GOOGLE STREET VIEW

MÉMOIRE

CANCEL DE GENÈVE

«POUR QUE GENÈVE HONORE LA MÉMOIRE DE L'UN DES PLUS VIEUX GHETTOS D'EUROPE»

Le Conseil municipal de Genève a voté en faveur de la motion « Pour que Genève honore la mémoire de l'un des plus vieux ghettos d'Europe. Appelé « Cancel », il a été créé à Genève en 1428, qui, à l'image de beaucoup d'autres villes européennes au Moyen-Âge, avait également un ghetto juif. Lorsque la situation des juifs empira dans la ville, le ghetto fut pillé en 1461 et les juifs furent chassés de la ville en 1490. Un fait très peu connu du grand public.

Une motion du Conseil municipal votée à la majorité enjoint désormais le Conseil administratif de mettre en lumière pour le grand public ce Cancel.

CANCEL DE GENÈVE : LE DEVOIR DE MÉMOIRE DE LA VILLE

En 1428 est créé à Genève un Cancel, qui passe pour être l'un des premiers exemples de déplacement contraint d'une communauté juive dans un quartier spécifique. Si le terme de « ghetto » est rejeté par les expert-e-s, jugeant l'usage du terme anachronique et ne reflétant pas la réalité médiévale, il n'en reste pas moins que le Cancel constitue un acte de contrainte discriminatoire inacceptable envers la population juive, qui subira encore par la suite des épisodes de violence (comme en 1461) et qui sera expulsée de la ville de 1490 à 1807.

La Ville de Genève a un devoir de mémoire concernant ces sinistres événements. Le Conseil municipal a d'ailleurs demandé à son Exécutif de « Signifier de manière factuelle au public, par le moyen d'une plaque ou de tout autre moyen explicite, l'histoire du Cancel de Genève, dans un contexte européen du XVe siècle, afin de faire œuvre de mémoire et de pédagogie ». Nous saisissons l'occasion de ce geste de justice historique pour rappeler notre opposition ferme envers toute discrimination que subiraient les personnes juives, et tout individu en raison notamment de son origine ethnique, de sa nationalité, de sa culture ou de ses croyances.

Le sujet étant particulièrement sensible, et celui-ci concernant en premier lieu la communauté juive et son histoire, je compte consulter en amont les principales associations juives et de lutte contre l'antisémitisme de Genève pour réaliser ensemble ce projet. L'objectif est qu'elles soient pleinement

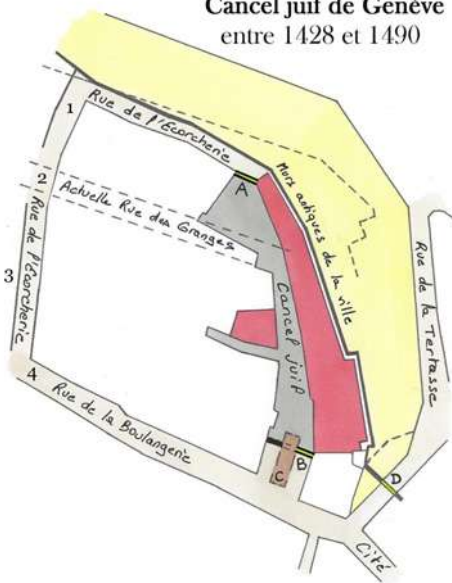


Crédit: Valérie Martinez

ALFONSO GOMEZ,
CONSEILLER ADMINISTRATIF

associées aux démarches envisagées, qui seront exposées dans un proche avenir ; non seulement pour la partie informative, mais également pour réfléchir à une mise en valeur et un accompagnement vivant et didactique de cette mémoire particulière de la Ville, en résonance avec notre époque.

La Ville de Genève mène depuis 2014 une politique municipale en matière de diversité culturelle et de lutte contre le racisme. Honorer la mémoire du Cancel entre pleinement dans ce cadre. Une telle action s'inscrit également dans la continuité du soutien financier que la Ville apporte à la CICAD depuis 2018. Enfin, elle est en parfaite cohérence avec les autres projets mémoriels relatifs à la lutte contre les discriminations que mène la Ville, parmi lesquels le projet « Monuments et héritage raciste dans l'espace public », qui questionne les hommages rendus dans l'espace public à des personnalités ayant encouragé le racisme et le colonialisme, ainsi que le processus de féminisation des noms de rues.

Cancel juif de Genève
entre 1428 et 1490

MÉMOIRE

28ÈME COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSI AU RWANDA : LA CICAD AUX CÔTÉS D'IBUKA SUISSE

Le 7 avril 2022 étaient réunis à l'initiative de l'association IBUKA Suisse, Madame Alessandra Velluci Directrice du Service de l'Information des Nations Unies à Genève, le Congrès juif Mondial à Genève et à l'UNESCO représenté par Eli Zaidman, Madame Miganouche Baghrastian, Présidente de l'Union Arménienne de Suisse, Monsieur Laurent Selvi, Président de la CICAD, Madame Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat de la République et du Canton de Genève et Madame Marie Chantal Rwakazina, Ambassadrice et Représentante permanente de la République du Rwanda auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève. Comme chaque année, la CICAD s'associe à IBUKA pour rappeler le nécessaire travail de Mémoire du génocide des Tutsi.

« La CICAD et les communautés juives de Suisse romande n'oublieront jamais les souffrances dont le peuple Tutsi fut victime, et jamais nous ne resterons silencieux face à ceux qui cherchent à banaliser ou remettre en cause la réalité des

souffrances inhumaines imposées à des peuples dont le seul crime est d'exister. Chers amis nous partageons votre histoire, vos souffrances, mais également la même détermination à toujours œuvrer pour la Vérité et en assurer la transmission. Nous partageons aussi le même combat »

Laurent Selvi, Président de la CICAD



LES OUTILS D'INFORMATION



NOTRE SITE WEB

Sur www.cicad.ch vous pouvez dénoncer un acte antisémite, commander des publications ou encore suivre les réactions de la CICAD. Par ses nombreux articles en lien avec l'actualité et nos missions, le site internet est également une source sûre d'information pour les étudiants. Chacun peut aussi exprimer son soutien par un don. Vous retrouverez les rubriques sur l'antisémitisme, l'éducation, la Mémoire et l'ensemble de l'actualité de la CICAD.



TWITTER

Pour être informé en temps réel de notre actualité, notre compte twitter est fait pour vous. Avec 700 tweets à son actif, la CICAD compte 330 followers. Pour s'abonner : @CICADch.



LA NEWSLETTER

1700 destinataires reçoivent chaque jour la newsletter. Reprenant l'actualité en Suisse romande et à l'international en lien avec les activités de la CICAD, elle permet aux internautes de se tenir informés. Depuis mai 2005, elle n'a cessé d'évoluer et d'acquérir de nouveaux lecteurs tout en devenant un outil d'information incontournable. Vous pouvez aussi accéder directement à nos réseaux sociaux, signaler un acte ou faire un don.

**POUR S'INSCRIRE, UNE SEULE ADRESSE :
LE SITE INTERNET DE LA CICAD !**



FACEBOOK

Au travers de plusieurs pages officielles vous pourrez suivre notre actualité au travers des nombreux posts, photos et vidéos publiés. La CICAD, la CICAD au Salon du Livre de Genève et La CICAD à la rencontre des fans de Dieudonné sont autant de pages qui cumulent plusieurs milliers de visiteurs et d'abonnés.



INSTAGRAM

Instagram sous le profil [cicadch](https://www.instagram.com/cicadch). Un moyen de partager au travers des photographies postées l'étendue de nos activités, de nos rencontres tout au long de l'année et de notre actualité. Des posts qui sont vus à l'année plusieurs milliers de fois.



LA CHAÎNE YOUTUBE

La chaîne youtube permet de voir ou revoir nos temps forts, prises de positions sans oublier nos événements phares. Avec plus de 150 vidéos disponibles, nous comptabilisons 260 000 vues.

POUR S'ABONNER : YOUTUBE – CICADCH



LE RAPPORT SUR L'ANTISÉMITISME

Depuis 2003, la CICAD collecte, enregistre et analyse les témoignages de victimes et témoins d'actes antisémites ainsi que les documents et textes antisémites parus dans la presse et sur internet. L'ensemble de ces informations permettent l'élaboration d'une analyse précise puis d'un rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse. Document de référence, il est notamment apprécié des autorités et leaders d'opinion car il permet de « prendre le pouls » de la situation et de mieux comprendre l'évolution de l'antisémitisme. Disponible sur le site internet en téléchargement, le rapport peut également être envoyé. Pour toute demande ou complément d'information, **UNE ADRESSE: CICAD@CICAD.CH**

LES OUTILS DE FORMATION

LA CICAD A RÉALISÉ DEPUIS SA CRÉATION PLUSIEURS OUTILS ÉDUCATIFS GRATUITS POUR LES ENSEIGNANTS. CES DOCUMENTS PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS SUR SON SITE INTERNET

WWW.CICAD.CH OU VIA LE MAIL CICAD@CICAD.CH



LA BROCHURE AUSCHWITZ

La brochure « Auschwitz », éditée par la CICAD en 2004, a été réalisée par Sabine Zeitoun, historienne spécialisée sur la Seconde guerre mondiale. Ce livret a pour objectif de rendre accessible la connaissance historique du processus d'extermination tel qu'il a été mis en œuvre par le IIIe Reich. Il facilite l'accès à l'histoire et la transmission de la mémoire de la Shoah au travers de nombreuses références clés, tout en apportant un éclairage sur des thématiques particulières.



LA BANDE DESSINÉE « PRÉJUGÉS, HISTOIRES DE L'ANTISÉMITISME À TRAVERS LES ÂGES »

A travers douze récits rassemblés dans cet album, la CICAD a initié un projet qui permet une prise de conscience de la problématique de l'antisémitisme en retraçant les préjugés, les humiliations, les discriminations et les massacres dont les Juifs ont été et sont parfois encore les victimes. Dix-huit auteurs de BD, dessinateurs, scénaristes et illustrateurs belges, français et suisses ont réuni leur talent pour cet ouvrage collectif.



«PRÉJUGÉS II : LES ARTISANS DE LA HAÏNE»

Ce nouvel album anniversaire se veut actuel, sous la forme d'un roman graphique et réuni une dizaine d'auteurs reconnus dans le milieu. Les thèmes tels que les mécanismes génocidaires, l'antisémitisme contemporain, la judéophobie, le négationnisme, le complotisme et l'antisionisme sont abordés et illustrés par des auteurs reconnus (Jul, Asaf Hanuka, Jean-Philippe Stassen, Kkrist Mirror, Catel, Jean-David Morvan, David Evrard, Hervé Duphot, Rafael Ortiz, Scietronc et David Vandermeulen).

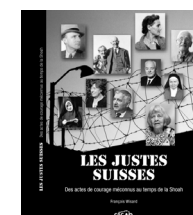
LE DVD « DES RÉCITS CONTRE L'OUBLI »

Pour mieux combattre le négationnisme et l'ignorance, la CICAD a réalisé en 2009 un DVD intitulé « Des récits contre l'oubli » afin d'expliquer, de témoigner et de susciter la réflexion sur la vie de rescapés. Le coffret comporte deux DVD : un film documentaire et un recueil thématique, conçu comme un outil éducatif et pédagogique destiné principalement à l'usage des établissements scolaires, des enseignants et élèves, qui souhaitent étayer efficacement le sujet, en privilégiant le vécu.



LES JUSTES SUISSES

Édité par la CICAD et écrit par M. Francois Wisard, Chef du service historique du DFAE. L'histoire des Justes constitue une des pages les moins connues de la Shoah. En ayant sauvé des Juifs au péril de leur vie, ces derniers ont maintenu la flamme de l'espérance et de l'humanité au milieu d'une Europe en proie à la folie destructrice des nazis et de ceux qui les soutenaient. Cet ouvrage éclaire les actions remarquables de ces Justes, dont beaucoup restent méconnus.



LE DVD DU SPECTACLE «PRÉJUGÉS COUPABLES»

Pour son vingtième anniversaire, la CICAD a choisi d'utiliser l'humour au travers d'un spectacle inédit de Marie-Thérèse Porchet, écrit par Pierre Naftule, Pascal Bernheim et Joseph Gorgoni. Destiné à un public «scolaire», ce spectacle met en scène des situations de discrimination de la vie courante. Les fiches pédagogiques qui accompagnent ce DVD, réalisées par Claire Luchetta-Rentchik et Fabienne Regard sont des outils permettant de repérer ces mécanismes et de réagir.



La CICAD, c'est:

Au **cœur**
des débats de société

Plus de **20 ans**
d'action

Lanceuse d'**alerte**

Une association reconnue
d'intérêt public



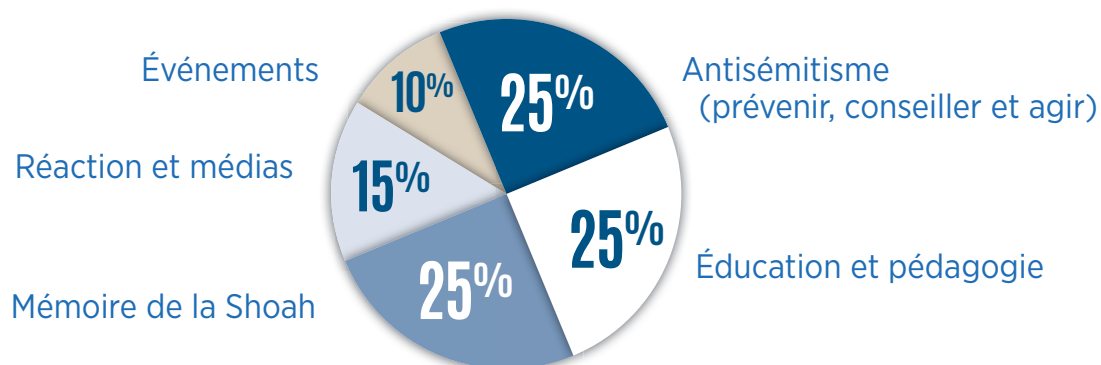
L'éducation une priorité

L'engagement sur le terrain

Une association d'aide
aux **victimes**
d'actes antisémites

La CICAD a besoin de vous !

Comment **mon soutien** est-il utilisé ?



LA CICAD SOUHAITE ADRESSER TOUTE SA GRATITUDE À
SES PARTENAIRES DONT L'INDISPENSABLE SOUTIEN
PERMET LA RÉALISATION DE SA MISSION.

• • • SUBVENTIONNÉ
• • • • • PAR • LA
VILLE • DE • GENÈVE



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

POST TENEBRAS LUX



EDMOND
DE ROTHSCHILD



UNION BANCAIRE PRIVÉE



FONDATION
EDMOND J. SAFRA



SACTA-RACHI Association

17 rue Toepffer
CH-1206 GENEVE

Tel: (41 22) 703 47 03



**Patrick & Lina Drahi
Foundation** PLFA



**COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE
NEUCHÂTEL**



**COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE
FRIBOURG**



La Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)
est heureuse de soutenir le travail important que la
CICAD accomplit en Suisse romande dans la prévention
et la lutte contre l'antisémitisme et la diffamation.
Un travail auquel la FSCI se voue avant tout
sur le plan fédéral et en Suisse allemande.

Pour plus de renseignements
veuillez consulter notre site Internet
www.swissjews.ch

SANS OUBLIER LES SOUTIENS ANONYMES



EDMOND
DE ROTHSCHILD

ON NE
SPÉCULE
PAS SUR
L'AVENIR.
ON LE
CONSTRUIT.

EDMOND DE ROTHSCHILD
L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.

